

Sortir
L'après-ski à Mont-Tremblant page D1



Économie
Mouvement Desjardins: le pire est passé page E1



Al Groh,
un authentique homme de football page S9

Hockey



1



6

page S3

Montréal met le holà aux projets de privatisation

ANDRÉ NOËL

L'administration Bourque suspend ses projets de « partenariat » avec l'entreprise privée pour un temps indéterminé, afin de poursuivre les discussions avec les syndicats de la Ville de Montréal, a révélé hier le chef de l'opposition, André Lavallée.

« Les 47 projets de partenariat actuellement à l'étude font l'objet d'un moratoire, en attendant de nouvelles ententes avec nos syndicats », a déclaré la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, dans une note transmise le 14 janvier aux directeurs des services municipaux.

« Cette décision s'explique par le nouvel esprit de travail et de collaboration qui s'instaure à la suite de l'entente avec le Syndicat des cols

bleus et de la possibilité d'étendre à tous les syndicats cette nouvelle philosophie de partenariat », ajoutée la note, obtenue et distribuée par M. Lavallée.

Les cols bleus ont entériné une entente de principe avant Noël. Mais la convention collective n'est toujours pas signée. Il y a encore des différences d'interprétation sur divers articles.

Sous l'administration du maire Jean Doré, les cols bleus avaient obtenu la garantie d'enlever la moitié des ordures. Pendant le dernier sprint de négociation avec l'administration Bourque, la Ville de Montréal a publié des appels d'offres pour que les entrepreneurs privés fassent 90 % de la collecte.

À la table de négociation, les cols bleus ont

pu facilement convaincre les observateurs du gouvernement qu'ils coûtaient moins cher que les entrepreneurs privés. Devant l'évidence, l'administration Bourque a dû reculer. Les appels d'offres ont donc été retirés et une « entente de partenariat » a été conclue avec les cols bleus: ils continueront à enlever 50 % des déchets.

Cette victoire, les cols bleus pourraient l'utiliser pour convaincre les autres syndicats — et la population — que la régie interne est compétitive. Cela vient contrecarrer les plans de l'administration, qui affirme pouvoir faire d'importantes économies en privatisant ses services.

Voir MONTREAL en A2



Gérard Depardieu

Depardieu veut jouer aux côtés de Céline Dion

LUC PERREault
envoyé spécial, PARIS

Gérard Depardieu caresse le projet de jouer aux côtés de Céline Dion et d'Isabelle Adjani dans une histoire d'amour contemporaine qui serait réalisée par Bruno Nuytten, le metteur en scène de *Camille Claudel*.

L'acteur français a confirmé mardi qu'il cherchait quelque chose pour la chanteuse québécoise tout en précisant que les discussions qu'il a avec elle incluaient naturellement l'agent de celle-ci, René Angelil.

« Il y a des chances pour qu'elle joue dans un film avec moi, a-t-il dit. Je lui demande ce qu'elle voudrait, je lui dis dans quoi je la verrais éventuellement. »

Il était entré en coup de vent dans les bureaux de son agent à Neuilly, l'un des plus beaux quartiers parisiens. Pour circuler vite et incognito dans les rues de

Voir DEPARDIEU en A2

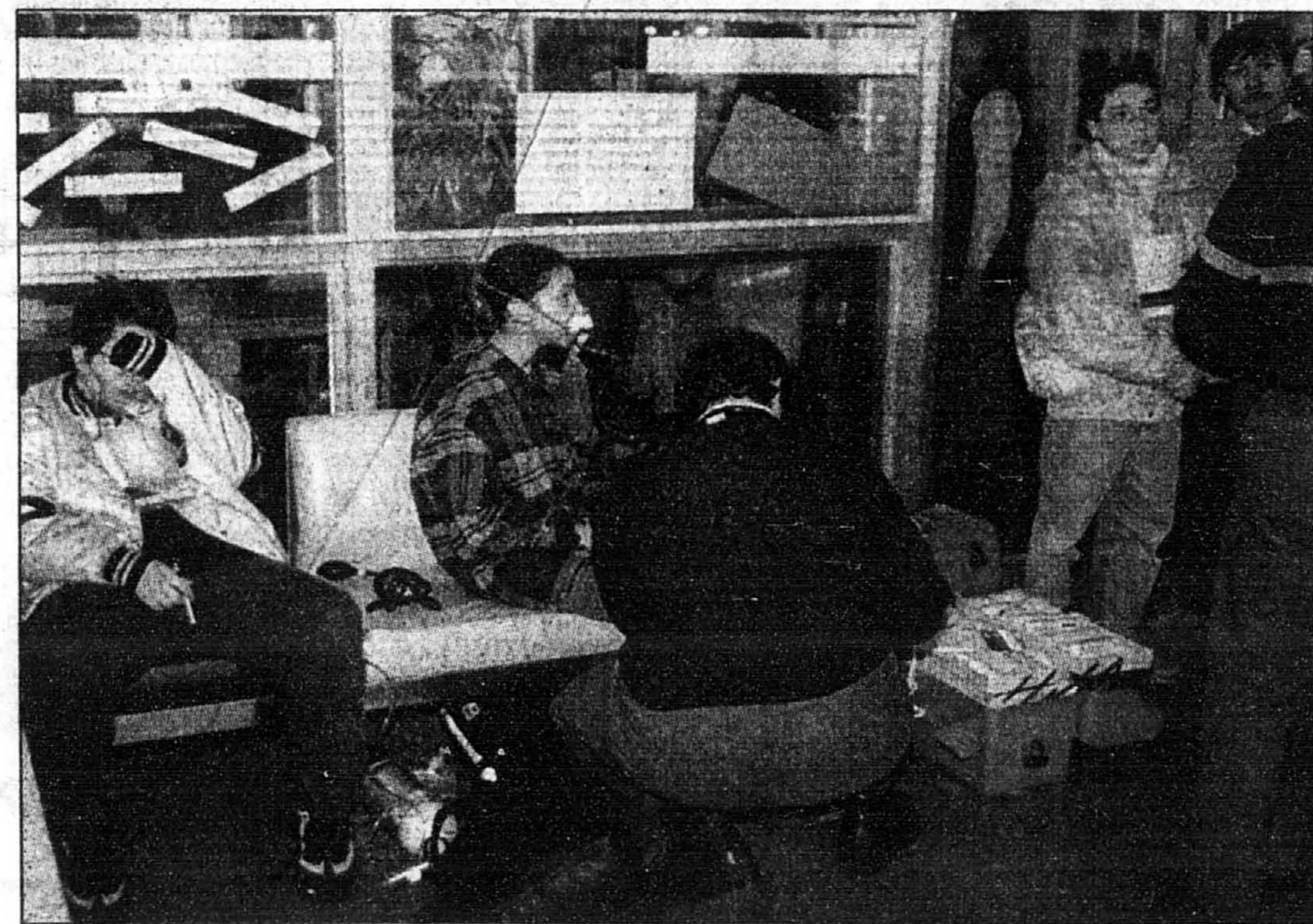


PHOTO JEAN-FRANÇOIS FRACHEBOUT, collaboration spéciale

Une farce!

Six élèves et un professeur de l'école secondaire Saint-Martin, à Laval ont été hospitalisés, hier matin, après avoir été incommodés par les émanations d'un produit utilisé pour faire fuir les chiens et qui avait été répandu dans un escalier lors d'un changement de cours. Les « victimes » ont souffert de nausées et de larmoiement, mais leur état était revenu à la normale au cours de la journée. La forte odeur a été perçue durant quelques secondes seulement. Selon la police, le produit était composé de poivre de Cayenne ou d'une substance semblable et son contenant portait la mention « dog repellent ». Un garçon et une fille de 15 ans ont été arrêtés à la suite de l'incident et ils pourraient faire l'objet d'une accusation. L'utilisation de ce gadget pour incommoder ou blesser est en effet considérée comme un acte criminel.

Quatre hôpitaux mis à l'amende

MARIE-FRANCE LÉGER

Les budgets de quatre hôpitaux de Montréal ont été amputés de 600 000 \$ pour les six premiers mois de l'année parce que de nombreux patients restent encore plus de 48 heures sur des civières à leur urgence, a appris *La Presse* hier.

Les hôpitaux Sacré-Coeur, Maisonneuve-Rosemont, le pavillon Notre-Dame du CHUM et l'Institut de cardiologie ont été mis à l'amende pour le premier semestre de 1996-1997 pour des sommes, respectivement, de 171 000, 196 000, 196 000 et 26 205 \$. Les quatre établissements montréalais ont tous dépassé les objectifs fixés pour les séjours de 48 heures. C'est la régie régionale de Montréal qui applique ces mesures coercitives après recommandations du GTI sur les urgences (Groupe tactique d'intervention).

Voir QUATRE HÔPITAUX en A2

Pendant deux jours, Paris perd le Québec

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale, PARIS

Pour la première fois sans doute depuis 1967, l'ombre du Québec a cessé de planer au-dessus de la visite officielle d'un premier ministre canadien à Paris. Depuis l'arrivée de Jean Chrétien mardi après-midi, tout se passe comme si la question du Québec ne s'était jamais interposée entre Paris et Ottawa.

Silence quasi total du premier ministre Juppé, qui multiplie les gestes amicaux envers M. Chrétien. Lapsus du maire de Paris qui confond le Québec et Ottawa à propos des visites alternées de premiers ministres. Entretien

protocolaire prévu ce matin avec un « pro-souverainiste » presque déclaré, Philippe Séguin. Série de trois articles dans *Libération* sur le Canada, avec hier une interview pleine page avec Jean Chrétien. Bref, le Canada était traité hier comme un pays « intéressant » (pour sa politique économique, comme le soulignait hier matin le président « libéral » du Sénat, René Monory) et un partenaire international important pour la France. Et non plus seulement le vieil allié traditionnel de la Deuxième Guerre mondiale.

Voir PENDANT en A2



Au grand dam de Washington

Le département d'état a fait savoir hier que les États-Unis désapprouvaient la visite que vient de faire à La Havane le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy. À l'issue d'un entretien de trois heures avec le leader cubain, le chef de la diplomatie canadienne a rendu public un communiqué commun sur les deux questions délicates des droits de l'homme et du commerce. Il s'agissait de la première visite d'un représentant canadien à Cuba depuis celle du premier ministre Trudeau en 1976, qui avait aussi provoqué l'ire de Washington.

Nos informations, page B1

INDEX

Petites annonces	- affaires E2	Bridge C6	Horoscope C5	Opinions B3
- index C2	Arts et spectacles D6 à D10	Décès C7	Informatique B9	Politique B1, B4 à B6
- immobilier C2 et C3	- ciné-horaire D10	Économie E1 à E10	Le monde C1 et C8	Quoi faire D5
- marchandises C4	- télé-horaire D10	Êtes-vous observateur? C2	Loteries A2 et A12	Sortir cahier D
- emplois C3	Bandes dessinées C4	Feuilleton C6	Mots croisés C3 et S10	Tabloïd Sports
- automobile C4 et C5			Mot mystère C6	- Réjean Tremblay S7

ÉDITORIAL

Les limites d'un programme
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Dégagement en après-midi
Max. -3, min. -12
Cahier Sports, page 16



amigo



Nokia 239
99\$



Nokia 232
49\$

Sur les chemins d'hiver, préférez l'appel à la pelle.

Téléphones offerts en vous abonnant à certains forfaits Amigo.

Pour tous renseignements, composez le 1 800 681-2468.

CANTEL



Suites de la une

Quatre hôpitaux mis à l'amende

QUATRE HÔPITAUX / Suite de la page A1

En 1995-1996, ces quatre hôpitaux avaient tous évité le couperet. L'an dernier, seul l'hôpital du Lakeshore avait subi une réduction de son enveloppe budgétaire pour les mêmes raisons. D'autres hôpitaux en région, comme l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme (132 000 \$) ou l'hôpital Le Gardeur à Repentigny (95 000 \$) ont éprouvé des difficultés importantes l'an dernier. À Saint-Jérôme, les sommes ont été réinvesties pour les cas d'urgences psychiatriques et, depuis le mois d'octobre, Le Gardeur s'efforce par tous les moyens de respecter les quotas de 48 heures, en transportant parfois des civières dans les chambres privées.

« L'idée n'est pas de punir autant que de régler un problème. Selon notre évaluation, il n'y a pas un hôpital qui n'a pas les ressources voulues pour régler les problèmes de l'urgence », affirme le responsable du GTI, le docteur Michel Tétrault, précisant que les sommes ainsi récupérées vont garnir les coffres de d'autres hôpitaux de la région ou alimenter des services à la clientèle.

À Sacré-Coeur, pour les six premiers mois de l'exercice financier, on a observé que 16 % des malades restaient plus de 48 heures à l'urgence alors que l'objectif était fixé à 4 %. À Maisonneuve-Rosemont, 10,4 % des malades sont restés trop longtemps à l'urgence et à Notre-Dame, 15,4 % ont subi le même sort. Dans ces deux établissements, la régie régionale espérait que 2 % des malades se retrouveraient dans cette situation. Enfin, à l'Institut de cardiologie, moins réputé pour ses problèmes d'engorgement, on a observé un phénomène d'engorgement touchant au-delà de 8 % des patients.

« Si au cours du prochain semestre, les choses s'améliorent, les compteurs repartent à zéro », explique Louis Côté, porte-parole de la régie régionale.

PHOTOS

Précisions

■ M. Michel Magnan, dont *La Presse* a publié la photo hier par erreur en page A6, n'a aucun lien avec un collaborateur du maire Pierre Bourque qui se nomme Michel Magnan. *La Presse* s'excuse des inconvenients que cette méprise a pu causer à M. Magnan.

D'autre part, la photo parue en page A10 de l'édition d'hier de *La Presse* n'est pas celle de M. Alain Lépine, mais de M. Claude Paquette. *La Presse* s'excuse de cette erreur d'identification.

Montréal met le holà aux projets de privatisation

MONTRÉAL / Suite de la page A1

Par ailleurs, l'administration, ébranlée par une grave crise politique, a besoin de faire la paix avec les syndicats. Le maire a rencontré tous les dirigeants syndicaux, après les Fêtes. « Il nous a quémanté notre pitié », a dit un leader syndical.

Le moratoire sur le partenariat est un changement de cap majeur. Un budget de deux millions de dollars avait été dégagé pour le projet « Partenaires de Montréal ».

Voilà 18 mois que les directeurs de service travaillent sur le « partenariat ». Maintenant, c'est l'inconnu. Le débat sur la gestion de l'eau, qui devait se tenir en février, est reporté au printemps.

« On va poursuivre sur la voie du partenariat, a expliqué hier Mme Eloyan. Mais il faut prendre le temps de s'asseoir avec nos employés et leurs syndicats. Nos employés sont nos premiers partenaires. On doit offrir à l'ensemble des syndicats l'engagement que nous avons pris avec les cols bleus. Le

moratoire pourrait durer une journée ou trois mois. »

Le chef de l'opposition, M. La Vallée, se dit satisfait du moratoire, mais il ajoute que l'administration Bourque nage dans la confusion la plus totale. « Elle ne sait plus où elle va, a-t-il dit. Les projets de privatisation, c'était son orientation majeure. Le moratoire est peut-être le signe le plus éloquent de la crise qui agite l'administration. Est-ce encore du cafouillage ou une nouvelle stratégie? On finira bien par le savoir. »

Pendant deux jours, Paris perd le Québec

PENDANT / Suite de la page A1

Le climat, on s'en doute, contraste avec l'année 1995, où l'on avait vu les candidats à la présidence Jacques Chirac et Édouard Balladur manifester publiquement leur sympathie pour le premier ministre Parizeau, le président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin se rendre en visite au Québec juste avant le référendum, et sans aller à Ottawa, le premier ministre Chrétien ironiser malencontreusement sur les faibles chances du même candidat Chirac, et enfin le nouveau président recevoir ostensiblement le vice-premier ministre Bernard Landry au lendemain du référendum. Il est possible que la dénonciation par le Canada de la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique ait à ce moment-là ajouté aux frictions entre Ottawa et Paris.

De toute évidence, les relations étaient revenues au beau fixe en juin de l'année dernière puisque dès le sommet du G7 à Lyon, le président Chirac invitait en grande pompe le premier ministre canadien à faire une visite officielle en France à brève échéance. Un empressément auquel rien ne l'obligeait.

Rien de concret, comme prévu, n'est sorti de cette visite. Sur la question de l'amiante, le premier ministre Juppé est resté poliment sur ses positions.

La Déclaration de partenariat renforcé annoncée à grands coups de trompettes est pour l'essentiel un catalogue de bonnes intentions. La volonté affichée de doubler le volume du commerce entre les deux pays (trois fois inférieur à celui entre le Canada et la Grande-Bretagne) est d'autant plus platonique que, comme le disait M. Chrétien lui-même, « ce ne sont pas les gouvernements qui décident du volume du commerce ».

Sur le plan politique, en revanche, le Canada est apparu comme l'interlocuteur principal sinon unique de la France, non seulement pour les questions internationales, mais aussi pour l'amiante, la fran-

cophonie... et la défense de la langue française au Canada.

Au cours du toast prononcé hier soir au dîner officiel du Quai d'Orsay, le premier ministre Juppé s'est abstenu de toute allusion aux relations directes entre la France et le Canada. Lors du point de presse commun, en fin d'après-midi, il s'est contenté de régler brièvement la question: « Le problème du Canada, c'est l'affaire des Canadiens. Ne comptez pas sur moi pour changer ici de ligne de conduite. Mais, je l'ai dit lors de mon voyage au Québec, nous avons avec le Québec des relations privilégiées, et nous entendons les maintenir. »

Dans une atmosphère qui se voulait fort décontractée et amicale, M. Juppé a catégoriquement confirmé l'interdiction de l'amiante en France: « Franchement, je n'ai pas été convaincu par les arguments des experts canadiens. Lorsque les scientifiques sont en désaccord sur les risques en matière de santé publique, je choisis toujours l'option la plus prudente. Cette interdiction n'a rien de discriminatoire puisqu'elle vise non seulement les importations de l'étranger, mais également les industries françaises de transformation. Face à un recours du Canada devant l'Organisation mondiale du commerce (évoqué par M. Chrétien), je suis serein. » Cela ne l'a pas empêché d'inviter son homologue canadien à un petit déjeuner amical, qui n'était pas prévu au programme, et qui se rajoute au dîner offert ce soir par M. Chrétien à M. Juppé à l'hôtel Bristol.

Vers 18 h 30, le ministre français de la Culture, Philippe Douste-Blazy, qui était venu en personne participer à l'inauguration du Centre culturel canadien luxueusement rénové et modernisé (au coût de 6,8 millions), est resté dans les sentiers battus de l'amitié franco-canadienne, en soulignant « le combat commun en faveur de l'exception culturelle », les récentes manifestations françaises à la gloire de la littérature anglophone, puis de la littérature « québécoise », et enfin un récent accord franco-canadien sur les musées.

En ce qui concerne le program-

me prévu pour aujourd'hui, le clou reste indéniablement l'entretien prévu à 10 h avec Philippe Séguin. Même si cela fait généralement partie du programme d'une visite officielle de premier ministre, cette rencontre avec le président de l'Assemblée nationale n'était pas tout à fait obligatoire, ou en tout cas M. Séguin aurait sans doute pu se trouver une excuse. Celui que l'ambassadeur Lucien Bouchard avait qualifié de loose canon de la politique française, parce qu'il avait reçu avec un peu trop de pompe le premier ministre Parizeau, recevra donc le chef du gouvernement canadien. Mais à l'écart des journalistes.

Pour compléter ce tableau plutôt idyllique pour Ottawa, le quotidien branché *Libération* publiait une interview d'une pleine page avec M. Chrétien, accompagnée d'une grande photo, plutôt flatteuse. Thème dominant: le Canada, « pays du XXIe siècle », qui est en train de réussir sa réforme économique. Deux autres articles sont annoncés. Le magazine *Le Point*, de son côté, doit publier un long reportage de son spécialiste Dominique Audibert sur les récents succès canadiens en matière de réduction des déficits et de lutte contre le chômage.

Pas étonnant, dans ces conditions si, à sa réception à l'hôtel de ville hier matin, le maire de Paris, Jean Tiberi, avait fini par accorder par erreur au Canada ce qui appartenait au Québec: rappelant la visite d'Alain Juppé « à Ottawa » en juin dernier, il s'est félicité de ce qu'elle ait « permis de renouer avec une tradition de visites alternées de premiers ministres, interrompues pendant plus de neuf ans... » Bien que M. Tiberi ne soit ni un personnage central de la politique française ni un spécialiste en matière internationale, il est quand même un intime du président Chirac et a des conseillers diplomatiques. Ceux-ci ont sans doute oublié que l'accord signé en 1977 sur ces « visites annuelles de premiers ministres » avait été expressément entre Québec et Paris. Mais dans le climat de l'heure, la confusion devenait possible.

Depardieu veut jouer aux côtés de Céline Dion

DEPARDIEU / Suite de la page A1

Paris, il conduit une moto, porte un blouson de cuir et arbore le casque à visière. Devant quelques journalistes québécois venus l'interviewer à propos de son rôle de prof dans le film de Gérard Lauzier, *Le plus beau métier du monde*, il s'est lancé tout à coup dans une série de déclarations à forte saveur québécoise et canadienne. C'est ainsi qu'il a révélé qu'il faisait régulièrement la navette entre Paris et Montréal, où il est passé récemment et où il doit revenir lundi ou mardi.

Ses voyages ne seraient pas seulement motivés par les beaux yeux de Céline. Il y vient aussi pour brasser des affaires. Il annonce même qu'il vient de s'associer à une société pétrolière canadienne, Pebercan, laquelle est inscrite à la Bourse de Montréal.

« Je travaille avec des courtiers de chez Nesbitt Burns, indique Depardieu. Je suis très près du ministre Bernard Landry et j'aimerais avoir la double nationalité canadienne et française. »

Tout en soulignant l'influence positive de la politique étrangère canadienne face au boycott américain de Cuba dont le président Fidel Castro serait un de ses amis personnels. Il se dit très fier de ses incursions dans le monde des affaires. « C'est pas au niveau des impôts que je le fais. C'est très intéressant et puis mon métier me permet d'avoir d'autres occupations et de ne pas m'occuper que de mon nombril. »

En fait, ces activités découlent tout naturellement de son désir de travailler activement à monter des projets. En ce moment, il voudrait aider Costa-Gavras à faire son prochain film, peut-être en coproduction avec une compagnie canadienne.

« J'aide des metteurs en scène, j'organise des rencontres, j'essaie de développer le cinéma francophone, européen, et en même temps, la langue française, de même que je me sers des Américains pour entraîner à ma suite des auteurs et des créateurs, c'est mon métier. »

S'il louange le travail d'un Serge Losique au Festival des films du monde ou le talent d'Anne Hébert, il ne cache pas qu'il souhaiterait découvrir au Québec un auteur de la trempe d'Atom Egoyan, lequel s'est malheureusement fourvoyé déplore-t-il, du côté de la Warner.

« Il y avait Jean-Claude Lauzon, mais après un ou deux films, c'est devenu difficile. » Il regrette que certains réalisateurs refusent qu'on leur donne des conseils ou fassent montre de trop grandes exigences.

« C'est délicat », conclut l'acteur-producteur devenu brasseur d'affaires.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

« Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650 »

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

Code du jour
4-4

Jeudi, 23 janvier 1997

LOTÉRIES

La quotidienne à trois chiffres : 946
à quatre chiffres : 7835
6/49: 6 14 16 27 30 43 Compl. 42
avec extra: 4 5 3 0 3 0

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Université McGill, édifice McConnell, 3480, rue University, de 10 h à 17 h 30. Objectif: 175 donneurs;
- à Varennes: organisée par le club social des pompiers, en collaboration avec la Fraternité des policiers et l'aide mutuelle, Les Galeries Varennes, 2020, rue René-Gauthier, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif: 325 donneurs;
- à Saint-Laurent: Place Vertu, parrainée par le club Rotary Saint-Laurent-Mont-Royal, Place Vertu, gazebo central, 3131, chemin de la Côte-Vertu, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Un parc apprécié

■ À quelques minutes de Montréal, le parc de la Rivière des Mille-Îles fête cette année le 10e anniversaire de son programme d'activités hivernales. Les quelques mètres de patinoire ont fait place à un long sentier glacé d'un kilomètre, à des pistes pour le ski de fond, la raquette, le traineau ou la trottinette des neiges... Bref, le parc est devenu l'un des rendez-vous préférés des amateurs de sports d'hiver. On en parle, demain, dans le Week-end sportif du cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Les médias portent-ils trop d'attention à la disparition de Gerry Roufs?

Les principaux dirigeants du Mouvement Desjardins ont réélu Claude Bédard à la direction de cette importante institution financière. Approuvez-vous ce choix?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 31 %
Non: 69 %

REPORTAGE PUBLICITAIRE

GUIDE OFFICIEL

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS

Place Bonaventure - du 31 janvier au 3 février

Un cahier spécial à ne pas manquer demain dans

La Presse

2460478-M

Le mot du jour froid sibérien

■ Chaque fois que le mercure dégringole à -25°C, les médias parlent d'un *froid sibérien*. Comme si nous avions besoin de nous inspirer de la lointaine

Sibérie pour décrire un phénomène que nous connaissons pourtant si bien. Pourquoi ne pas parler plutôt d'un *froid polaire* ou *arctique*? On peut aussi employer les locutions *froid de loup*, *froid de canard*; ou encore, comme l'a fait Pierre Foglia récemment, *froid*

de pingouin.

Quant au mot *frette*, c'est un canadienisme, lequel nous vient spontanément à la bouche, certains matins, en même temps que quelques jurons.

Paul Roux

L'EXPRESS DU MATIN



Chaire sur la schizophrénie

■ Grâce à un don de 1,5 million de dollars, l'université McGill a décidé de créer la première chaire d'études sur la schizophrénie au Canada. Ce don provient de la fondation Graham Boeckh, créée il y a quelques années par Tony Boeckh à la mémoire de son fils Graham, décédé de complications résultant de cette maladie en 1986, à l'âge de 22 ans. La famille Boeckh s'est engagée à financer les recherches visant à comprendre l'étiologie de la schizophrénie et à mettre au point des traitements.

McGill : médecins résidents mécontents

■ Lors d'un vote à main levée hier, entre 125 et 250 médecins résidents de McGill ont unanimement rejeté les offres du gouvernement du Québec et unanimement décidé d'intensifier leurs moyens de pression. Les médecins de l'Université de Sherbrooke ont pris la même décision lundi. Ceux de l'Université de Montréal et de l'université Laval se prononceront aujourd'hui.

Médicaments pour aînés

■ En raison de la demande sans cesse croissante, l'organisme Jeunesse au soleil consacre la journée aujourd'hui à l'enregistrement de personnes âgées à faible revenu qui désirent adhérer à son programme d'aide financière pour les médicaments. Les personnes de 60 ans et plus recevant la sécurité du revenu, ainsi que les personnes recevant le supplément garanti peuvent être éligibles à ce programme.

Pareil, pas pareil...

■ Pour la troisième année consécutive, la Banque Royale, en collaboration avec le Service de police de la CUM et le Centre de recherche-action sur les relations raciales, propose aux jeunes francophones et anglophones de 13 à 17 ans de la région métropolitaine un concours de rédaction ayant pour thème la diversité. Organisé pour la première fois en 1994 dans le cadre de l'Année internationale de la famille, le concours *Pareil, pas pareil... j'y gagne!* a été créé afin de sensibiliser les jeunes aux aspects positifs de la diversité humaine sous toutes ses formes. Tenu du 3 février au 31 mars, le concours permet à six jeunes de gagner des prix d'une valeur totale de 3 000 \$. Pour participer, il suffit de remplir un formulaire d'inscription et d'envoyer un texte en français ou en anglais, avant le 31 mars, au secrétariat du Concours de rédaction sur la diversité, 3465, Côte des Neiges, bureau 801, Montréal H3H 1T7.

Vapeurs d'époxy dans une usine de Laval

■ Incommodés par des vapeurs d'époxy, quatre employés de la compagnie Farr ont été conduits à l'hôpital et une douzaine d'autres ont été évacués hier après-midi. Quelques heures plus tôt, des peintres étaient à l'oeuvre dans cette vaste usine lavalloise, où l'on fabrique des feuilles de métal. Après avoir procédé à l'évacuation du personnel, les pompiers ont ventilé leur lieu de travail.

Grève à Châteauguay

■ Le Conseil des services essentiels déclare suffisante l'entente entre les représentants de Châteauguay et ceux du syndicat des cols bleus (SCFP) en prévision de la grève devant débuter demain à minuit et une minute. S'il neige, il y aura déblaiement à compter de neuf centimètres de précipitation. Le syndicat regroupe 76 employés permanents et 88 employés temporaires.

Chute mortelle ?

■ L'homme de 85 ans découvert sans vie au pied de l'escalier intérieur de la maison qu'il habitait avec sa femme, boulevard des Oiseaux, dans le quartier Sainte-Rose, à Laval, a succombé à des blessures à la tête. C'est sa conjointe âgée de 78 ans qui a fait la découverte tôt mardi matin. Il se pourrait que l'octogénaire ait fait une chute durant la nuit.

Le code 450 remplacera bientôt le 514 sur la Rive-Sud et à Laval

GEORGES LAMON

Les usagers du téléphone de la Rive-Sud et de Laval qui utilisent le code régional 514 devront s'habituer d'ici 1999 à faire plutôt le 450.

En effet, la compagnie de télé-

phone Bell instaurera fin 1998 ou début 1999 ce nouveau code régional pour ces deux régions, tandis que l'île de Montréal conservera le 514.

Daniel Hansen, porte-parole de Bell, a indiqué hier à *La Presse* que cette décision était motivée par le trop grand nombre d'abonnés dans le code régional 514, qui arrive

vraiment à saturation. « Au moment de cette transition en 1998-1999, on aura alors 3,5 millions d'abonnés utilisant le code 514 et 1,5 million le 450, a-t-il précisé. Notre objectif est de baisser le nombre d'utilisateurs du 514. »

Bell Canada entend bien aviser sa clientèle par le truchement d'une vaste campagne d'information qui

devrait commencer au cours des prochaines semaines. « Nous voulons que cela se fasse le plus en douceur possible, a-t-il noté. Ce n'est pas particulier au Québec. Ça s'est fait à Toronto et à Vancouver. »

Il a rappelé qu'en Amérique du Nord, en 1994, on enregistrait l'addition de 13 500 nouveaux numéros de téléphone par jour.



PHOTO RÉMI LEMÉE. La Presse

Parapluies de janvier

La pluie est tombée sur la région métropolitaine et sur l'ensemble du Québec toute la journée d'hier. Rue Sainte-Catherine, il fallait troquer la tuque pour le parapluie, car avec cette grisaille, la température était plutôt douce. On prévoit cependant une baisse de la température jusqu'à moins 12 aujourd'hui. Quel hiver bizarre !

Ex-commissaire tenu de rembourser la STL et de payer l'amende

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le juge Claude Melançon a condamné hier Edmour Dupéré, ex-commissionnaire à la Société de transport de Laval, à des amendes totalisant 10 500 \$ en plus d'un remboursement de 14 500 \$ à cette société responsable du transport en commun dans l'île Jésus.

En novembre dernier, Dupéré, 70 ans, avait reconnu sa culpabilité aux accusations portées contre lui devant le juge Melançon, de la Cour du Québec, au palais de justice de Laval.

Au début du processus judiciaire, Me Alain Pilote, pour la Couronne, avait déposé contre lui 114 chefs d'accusation à la suite d'une longue enquête de l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec, amorcée à la suite de divulgations d'allégations de fraudes à la STL par *La Presse*.

Afin de faciliter le débat devant le tribunal, Me Pilote avait par la suite réduit tous les chefs dans deux accusations: abus de confiance et fabrication de faux.

Pour l'abus de confiance, il devra payer une amende de

8 000 \$, et pour fabrication de faux 2 000 \$. À ces sommes, le juge Melançon ajouté une amende supplémentaire de 500 \$ et un remboursement à la STL.

Conscient que M. Dupéré n'avait pas joui autant que d'autres accusés dans ce dossier des sommes perçues frauduleusement, Me Pilote n'avait pas réclamé l'emprisonnement, mais une amende de 60 000 \$. Il s'est montré satisfait de la décision du tribunal.

Il appert que Dupéré faisait les commissions du directeur général de l'époque de la STL, Richard Courey, l'un des principaux accusés dans cette histoire.

Richard Courey et Luc R. Poliquin, qui a été notamment directeur des ressources humaines à la STL, reviendront devant le juge Lise Gaboury, de la Cour du Québec, le 3 février pour la suite de leur enquête préliminaire. Contrairement aux autres accusés dans cette histoire, dont les dossiers sont terminés, ces deux-là risquent la prison s'ils sont reconnus coupables.

Une étrange « guerrière » s'en prend à un poste de police

MARCEL LAROCHE

Une femme au comportement agressif, affublée d'un costume d'Halloween représentant un squelette, a causé tout un émoi tôt hier matin en fracassant à coups de bâton de baseball plusieurs fenêtres d'un poste de police de la CUM.

Sortie de nulle part, cette étrange « guerrière » au visage peint en blanc s'est également attaquée à deux véhicules du SPCUM, faisant voler en éclats pare-brise et vitres de portières, avant d'être finalement maîtrisée par les policiers.

L'incident, vraisemblablement attribuable à l'état dépressif de la femme de 31 ans, s'est déroulé vers 3 h 45, au poste 53 situé au 8645, avenue Pierre-de-Coubertin, dans le quartier Tétraultville, à Montréal. Des bruits répétitifs de verre brisé ont tout d'abord laissé croire au responsable du poste que l'édifice était la cible d'un tireur fou.

Après avoir demandé de l'aide par radio, un sergent et une policière se sont précipités à l'extérieur pour se retrouver face à un mystérieux personnage vêtu d'un costume noir, avec des lignes blanches représentant les os d'un squelette. Les policiers ont vite découvert qu'il s'agissait d'une femme, en proie à l'hystérie, armée d'un couteau de cuisine et d'un bâton de baseball. En voyant les policiers, la suspecte n'a offert aucune résistance et a laissé tomber ses armes, a indiqué hier à *La Presse* le lieutenant Rosario Ionna.

Mais pas moins de 16 carreaux de fenêtres et deux pare-brise de véhicules de police avaient été fracassés.

La femme appréhendée est une résidente du quartier, apparemment sans histoire. Elle a pu reprendre sa liberté en attendant d'être accusée par voie de sommation de méfait public.

Maison & Campagne
LES AILES DE LA MODE

VENTE de BLANC

JUSQU'À **70**%*
DE RABAIS

SUR PLUSIEURS COLLECTIONS
DE SERVIETTES ET DE LITERIE

Cornell Trading, Laura Ashley, Fieldcrest,
Ralph Lauren, Wamsutta, Revman,
Liz Claiborne, Lawrence...

* Sur la marchandise sélectionnée

AILES
LES AILES DE LA MODE

la saison des soldes

MAIL CHAMPLAIN 672-4537 CARREFOUR LAVAL 682-4537

L'affaire André : « Un enterrement de première classe »

Me Pasquin tentera de faire renverser la décision du ministre de la Justice

ANDRÉ CÉDILOT

Le criminaliste Louis Pasquin entend obtenir le rapport de la Sûreté du Québec qui a amené le ministre de la Justice à ne pas poursuivre les policiers de Laval qui ont fait enquête sur le meurtre de Danielle André, en 1991.

« C'est une décision insensée, un enterrement de première classe, mais c'est loin d'être fini », fulmine Me Pasquin, qui pilotait le dossier devant la Cour du Québec jusqu'à ce que le ministère de la Justice intervienne, l'an passé.

De son point de vue, il est inconcevable qu'un ministre puisse, à la

lecture d'un rapport de police, décider qu'il n'y a pas matière à porter des accusations contre un individu quand un juge en avait décidé autrement après avoir entendu des témoins et les avoir lui-même interrogés.

À l'issue de cette audition, le juge François Beaudoin avait or-

donné que des poursuites pour entrave soient déposées contre quatre policiers de Laval qui avaient participé à l'enquête sur le meurtre de Danielle André, en 1991.

« Ce n'est pas au procureur général à décider si les policiers avaient ou non une intention coupable, c'est à un juge ou à un jury », soutient Me Pasquin, qui passait le Code pénal à la loupe, pour trouver une emprise juridique qui lui permette de faire renverser cette décision du ministre Bégin. Il se dit d'autant plus frustré qu'il s'apprêtait, après avoir contourné d'énormes embûches juridi-

ques, à entamer l'enquête préliminaire des quatre policiers quand le ministère de la Justice s'est saisi du dossier, en janvier 1995.

« On se préparait à perquisitionner le quartier général de la police de Laval pour obtenir d'autres éléments de preuve », rappelle Me Pasquin.

Avec l'aide de la famille, il avait mis plus de 200 heures pour préparer le dossier. « J'ai été écarté parce que le procureur de la Couronne nommé par le gouvernement voulait une enquête plus complète. Le moins qu'on puisse faire aujourd'hui, c'est de me remettre le rapport de la SQ pour que je puisse enfin prendre connaissance de tous les faits », soutient-il.

d'hui, c'est de me remettre le rapport de la SQ pour que je puisse enfin prendre connaissance de tous les faits », soutient-il.

Tout en s'insurgeant d'avoir appris une décision aussi cruciale par les médias (comme la famille, d'ailleurs), il accuse le gouvernement d'avoir voulu protéger la police de Laval.

Selon lui, c'est rien de moins qu'une tentative pour étouffer l'affaire. « Sur le plan légal, la décision est peut-être inattaquable, mais c'est moralement inacceptable », conclut Me Pasquin.

TPS/TVQ ABOLIS! ÉCONOMISEZ DES MAINTENANT 15% CHEZ IDOMO



Trop tard Jean! Nous ne pouvions attendre tes promesses électorales.

IDOMO payera les taxes et fera économiser 15% aux acheteurs de nos collections internationales de meubles. C'est bien cela... IDOMO payera même la taxe de l'ancien. Venez chercher votre nouveau catalogue IDOMO 97 gratuit.

idomo
INTERNATIONAL

VILLE ST-LAURENT
9090, boul. Cavendish
(À la Trans-Canadienne)
(514) 735-6425
Lun. à mer. 10h-18h
Jeu., ven. 10h-21h
Samedi 9h-17h
Dimanche 10h-17h

PAS DE
TPS

PAS DE
TVQ

UNE SEMAINE SEULEMENT!

Redécouvrez les joies de l'hiver... à La Maison.



APTIVA^{MC} S80 IBM

- Processeur Pentium^{MD} 166 MHz avec technologie MMX^{MC}
- Mémoire vive de 32 Mo • Mémoire vidéo RAM de 2 Mo • Disque dur de 3,2 Go
- Graphiques Image totale 3D^{MC} avec Rage 3D de ATI
 - Image vidéo totale^{MC} • TheatreSound^{MC}
- Fax (14,4 kbps)-modem (33,6 kbps) • CD-ROM 8X
- Écran couleur multimédia IBM 15 po'
- 180 jours ou 180 heures sur Internet grâce au Réseau mondial IBM²
- Manche à balai et souris sans fil
- Windows^{MD} 95, Lotus^{MD} SmartSuite^{MC} 96, logiciel AntiVirus IBM, système Home Director et World Book 97
- Logiciels MMX : Dimension, Pod, The Ultimate Human Body 2
- Plusieurs autres logiciels et • S-uper-offres

Prix : 4 599 \$

Autres modèles Aptiva Série S IBM offerts à partir de 3 699 \$

• Un service attentionné et des réponses à vos questions.

• Un vaste choix de produits IBM et Ambra en démonstration.

• Un service d'installation à domicile à partir de 49 \$.

• La tranquillité d'esprit grâce aux garanties prolongées IBM.

MÉMOIRE GB MICRO 8 MO,
72 BROCHES SANS PARITÉ
59,99 \$

MÉMOIRE G3 MICRO 16 MO,
72 BROCHES SANS PARITÉ
139,99 \$

DIABLO POUR WINDOWS 95
49,95 \$



APTIVA F33 IBM

- Processeur Pentium 133 MHz
- Mémoire vive de 16 Mo • Disque dur de 1,6 Go
- Image vidéo totale • TheatreSound
- Modem de 28,8 kbps avec Centre de communication
- Écran couleur IBM 14 po' • CD-ROM 8X
- 180 jours ou 180 heures sur Internet grâce au Réseau mondial IBM²
- Windows 95, Lotus SmartSuite 96 et logiciel AntiVirus IBM

Prix : 2 699 \$

Autres modèles Aptiva IBM offerts à partir de 2 449 \$



THINKPAD^{MC} 365XD

- Processeur Pentium 120 MHz • Mémoire vive de 8 Mo
- Disque dur de 810 Mo • Écran couleur TFT 10,4 po'
- CD-ROM 4X • Windows 95, CD Lotus SmartSuite
- Mallette ThinkPad IBM

Prix : 3 899 \$

Osez toutes vos questions sur OS/2^{MD} Warp

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur OS/2 Warp version 4.0 (Merlin) avec un spécialiste sur place, des démonstrations et des réponses à vos questions.

LE SAMEDI 25 JANVIER, DE 10h À 17h À LA MAISON INFORMATIQUE IBM DE LAVAL.

DEUX ENDROITS POUR MIEUX VOUS SERVIR

1 800 267-9077, poste 1442

www.ibm.com/fr/findep.html



705, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél. : 262-1871

1785, boul. Saint-Martin Ouest
Tél. : 605-5208

Prix en vigueur de 16 au 29 janvier 1997. Les scans et leur-poursuits peuvent être légèrement différents de ceux qui sont illustrés ci-dessus. Les quantités et la disponibilité peuvent varier selon les magasins. IBM, Aptiva, Image totale 3D, Image vidéo totale, OS/2, ThinkPad et TheatreSound sont des marques de commerce ou des marques déposées d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltd. Pentium est une marque déposée, et MMX est une marque de commerce d'Intel Corp. Windows est une marque déposée de Microsoft Corp. Lotus est une marque déposée, et SmartSuite est une marque de commerce de Lotus Development Corp. 1. La grandeur de l'image mesurée en diagonale varie selon le modèle. 2. Des frais d'internet s'appliquent aux appels faits à l'extérieur des zones d'appel local qui sont : Charlevoix, Saint-John, St. John's, Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Waterloo, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria. © IBM Corporation, 1997. © IBM Canada Ltd., 1997. Tous droits réservés.



Réjean Hinse va réclamer plus d'un million à l'État

MARC THIBODEAU

Réjean Hinse, ce Lavallois de 59 ans qui a vu son innocence reconnue mardi par la Cour suprême après 35 ans de lutte, entend demander plus d'un million de dollars aux autorités gouvernementales en compensation pour l'injustice subie.

Son avocat, Jean-François Longtin, a en effet indiqué hier en conférence de presse que le montant exigé serait « au moins » supérieur à cette somme. Il est cependant trop tôt, s'est-il empressé de préciser, pour établir la somme exacte, qui devrait être définie au cours des deux prochaines semaines.

« Nous allons premièrement dresser la très longue liste des dommages, tant matériels qu'immatériels, subis par mon client avant de fixer un chiffre. Quel qu'il soit, il est certain qu'il ne constituera jamais plus qu'une compensation « imparfaite » pour l'enfer vécu par M. Hinse », a déclaré le civiliste.

Un avis partagé par le principal intéressé, qui se disait hier mal à l'aise face à l'idée de parler de compensation financière dans ce dossier. « Les années que j'ai perdues n'ont pas de prix », a-t-il déclaré.

Orphelin de Duplessis

La conférence de presse a été plutôt pénible pour cet orphelin de Duplessis qui, sous les feux de la

rampe, a tenté d'expliquer le coût véritable des cafouillages policiers et judiciaires dont il a été victime à la suite d'un hold-up survenu à Mont-Laurier en 1964.

« Ma première femme était enceinte de mon fils (aujourd'hui âgé de 34 ans) lors de mon arrestation. J'ai manqué ses premières années et je ne l'ai pas vu souvent à la suite de ma libération conditionnelle en 1969. Il a vieilli sans connaître son père », a-t-il expliqué.

M. Hinse, qui avait parfois la gorge nouée par l'émotion hier, a expliqué qu'il avait dû souvent travailler comme tuyauteur loin de sa famille, dans des chantiers isolés, pour payer les frais judiciaires liés à sa croisade devant les tribunaux. Il dit aujourd'hui se remettre tant bien que mal de ses

déboires, avec l'appui de sa nouvelle conjointe.

« J'ai passé de longues années dans un bourbier. Aujourd'hui, il faut que je prenne conscience que j'en suis enfin sorti », a-t-il déclaré.

Me Longtin, qui trouve tout à fait inadmissible « l'indifférence institutionnelle » dont a été victime M. Hinse tout au long de sa lutte, aimerait bien, plutôt que d'avoir à entamer une nouvelle action judiciaire, que les ministères de la Justice provincial et fédéral prennent l'initiative d'offrir une compensation à son client.

« J'ai passé de longues années dans un bourbier. Aujourd'hui, il faut que je prenne conscience que j'en suis enfin sorti. »

« Indifférence »

Jennifer Lang, porte-parole du ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, a indiqué à *La Presse* qu'aucune initiative de genre n'était envisagée pour l'instant.

« Nous allons d'abord attendre que M. Hinse fasse connaître ses demandes. Rien ne nous a été adressé jusqu'à maintenant », a-t-elle précisé.

La porte-parole au ministère québécois de la Justice, Jacqueline Aubé, a refusé de commenter en expliquant que le ministre Paul Bégin n'avait pas encore été informé du dossier.

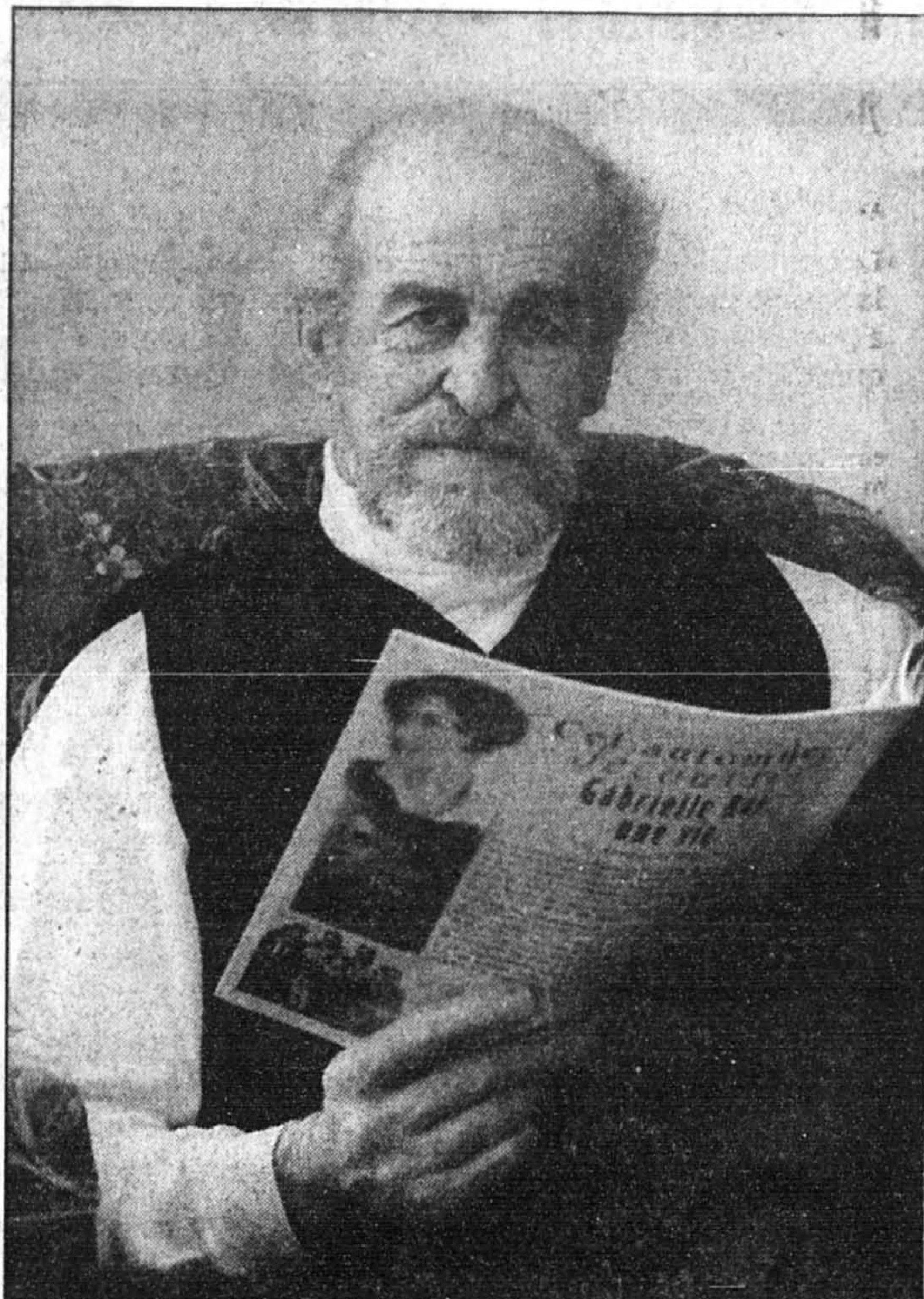


PHOTO ROBERT NADON. La Presse

Réjean Hinse s'est débattu pendant 35 ans pour qu'on reconnaisse son innocence. « Les années que j'ai perdues n'ont pas de prix », a-t-il déclaré hier.

SUBARU OUTBACK

PAUL HOGAN

Traction intégrale (4X4)

SPÉCIAL 399*^{\$}

PAR MOIS

ÉQUIPEMENT COMPLET

- Transmission automatique
- Roue en alliage
- Traction intégrale (4X4)
- Régulateur de vitesse
- Freins ABS à 4 circuits
- Banquette arrière rabattable, divisée 60/40
- Climatiseur
- Lave-glace et verrouillage à commande électriques
- Coussins gonflables
- Chaîne stéréo AM / FM, lecteur de cassettes, 6 haut-parleurs
- Porte-bagages
- Sièges et miroirs chauffants
- Moteur 2.5 litres 165 c.v.
- Appuie-tête arrière

1997

* Les mensualités de 399 \$ s'appliquent à la Subaru Outback 1997 en vertu d'un contrat de location de 36 mois, moyennant un versement initial de 1 800 \$ ou échange équivalent. Taxes, transport et préparation en sus. Allocation de 20 000 km par année, sujet à l'approbation de crédit.

SUBARU AUTO CENTRE
Montréal (514) 937-4235

JOLIETTE SUBARU
Joliette (514) 755-1055

CONCEPT AUTOMOBILES
Granby (514) 372-2007

SUBARU LONGUEUIL
Longueuil (514) 677-6361

LACHUTE SUBARU
Brownburg (514) 562-0262

JOHN SCOTTI SUBARU
St-Leonard (514) 725-9394

SUBARU ST-HYACINTHE
St-Hyacinthe (514) 773-5262

ST-JEAN SUBARU
St-Jean (514) 347-6555

SUBARU REPENTIGNY
Repentigny (514) 585-9950

ADM AUTOMOBILE
Subaru de Laval (514) 668-6041

CARRÉFOUR SUBARU AUTO
St-Rose, Laval (514) 625-1114

SUBARU STE-AGATHE
Ste-Agathe-des-Monts (800) 463-1600 (819) 326-1600

CARON SUBARU
Valleyfield (514) 371-8511

SUBARU ST-JEROME
St-Jerome (514) 438-7494

Montréal (514) 476-6165

AUTOMOBILE LAVIGNE
Ste-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327

SUBARU

L'atTraction intégrale

BRACELET TENNIS

Total	0.50 carat	588 \$	Prix courant 1176 \$
	1 carat	1088 \$	Prix courant 2176 \$

Aussi disponible jusqu'à 4 carats.

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1964

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire gemmologique du Canada
Mezzanine Métro Berri-UQAM 1500, rue Berri, Montréal 845-5243 sans frais 1 800 667-6878

Patek Philippe soit si souvent choisi pour convenir également aux générations futures.

Fondez votre propre tradition.

PATEK PHILIPPE
GENÈVE

Exclusif chez:

KAUFMANN

de SUISSE
2195 CRESCENT, (514) 848-0595

AVENTURE

ELECTRONIQUE

SPÉCIAL SUPER BOWL

GRÂCE À NOTRE OFFRE FANTASTIQUE sur les téléviseurs « GRAND ÉCRAN »

RIEN À PAYER

1998⁺

avant

de 41" à

46"

LES MARQUES LES PLUS POPULAIRES!

SONY JVC

A PARTIR DE

1699⁹⁹

PAYEZ EN 1998

de 50" à

55"

HITACHI RCA TOSHIBA

A PARTIR DE

2299⁹⁹

PAYEZ EN 1998

de 56" à

60"

SAIYO Panasonic PIONEER

A PARTIR DE

2799⁹⁹

PAYEZ EN 1998

plus

LIVRAISON GARANTIE* AVANT LE MATCH DU SUPER BOWL!

2 JOURS

seulement AUJOURD'HUI ET DEMAIN

*Sur téléviseurs et écrans géants déjà disponibles à notre entrepôt. *Sur tous les téléviseurs à prix régulier. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Frais d'administration minimes requis lors de l'achat.

BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815	CHATEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698-2005	DECARIE 6800 boul. Décarie, Carré Décarie (514) 733-6900	DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carnaval (819) 472-3124	LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800	LAVAL 3954 Autoroute 440, Décor 440 (514) 686-3956	LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	MONTREAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	ST-LEONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633	TROIS-RIVIERES Carrefour Trois-Rivieres-Ouest (819) 691-4520
---	---	--	--	---	--	--	--	---	---	---	--

Et si c'était le temps de changer...

Vous ne vous sentez pas apprécié ?

Vous méritez mieux. Chez **mbanx^{mc}**, nous ne nous contentons pas d'exprimer notre respect à nos membres. Nous le manifestons. C'est ainsi que nous avons créé les **récompenses mbanx** : de véritables primes en argent versées dans les comptes de nos membres, selon le volume d'affaires qu'ils transigent avec nous.

Mais au-delà de l'argent, **mbanx**, c'est aussi un tout nouveau concept de service. Nous mettons à votre disposition un directeur de portefeuille qui ne vous traite pas comme un numéro. Il est là pour vous écouter, pour vous proposer des moyens de réaliser vos objectifs et pour vous aider à atteindre votre but. Pour y arriver, il peut compter sur une équipe de professionnels du domaine financier attachés à la plus ancienne banque au Canada. Enfin, il se plie à notre garantie de satisfaction.

Vous vous sentez coincé par le temps ?

Cessez de vivre selon leur horaire. Pourquoi vous soumettre à quelqu'un qui vous dicte où et quand vous devez effectuer vos transactions bancaires ? Chez **mbanx**, votre horaire est le nôtre. Nous sommes là quand vous avez besoin de nous. Peu importe ce que vous attendez de nous : obtenir un emprunt, renouveler votre prêt hypothécaire, vérifier l'état de vos liquidités, acheter un CPG... Vous pouvez compter sur un directeur de portefeuille, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour vous venir en aide et vous conseiller. Et si vous n'avez pas le temps d'effectuer vos transactions bancaires de base par téléphone, vous pouvez alors utiliser un guichet automatique (GA).

Ou Internet. Et si vous êtes vraiment coincé, nous pouvons même vous faire parvenir ce dont vous avez besoin par messenger... à un tarif plus avantageux que celui que vous offre la plupart des services de messagerie. Tout ça, parce que notre rôle est de vous simplifier la vie et de vous donner accès à un meilleur mode bancaire.

Vous payez plus que cela ne vaut ?

Alors pourquoi le faites-vous ? Vous pouvez cesser de payer tous ces petits services en sus que vous impose votre banque. Passez à **mbanx**. Nos frais mensuels fixes couvrent toutes vos transactions courantes et même plus. Alors vous pouvez utiliser votre carte **mbanx** pour régler vos achats par paiement direct ou dans tout guichet automatique bancaire des réseaux INTERAC^{MDI} et Cirrus^{MDI}, aussi souvent que vous le voulez. Nous ne vous facturerons aucuns frais. Et nous ne vous facturerons aucuns frais pour utiliser les services téléphoniques bancaires ou pour effectuer vos transactions sur Internet. Vous ne payez que 13 \$ par mois. Bien sûr, cela élimine les surprises que réservent les relevés de compte mensuels. Mais nos membres ne semblent pas s'ennuyer de ces surprises.

**Il faut nous parler.
Nous pouvons vous aider.**

mbanx

1 800 473-9960

Le mode bancaire complet par téléphone, télécopieur, GA et ordinateur.

mc Marque de commerce de la Banque de Montréal.
MDI INTERAC est une marque déposée d'Interac Inc. et Cirrus est une marque déposée de Cirrus Systems Inc.
La Banque de Montréal est un usager sous licence de ces marques.

UNE DIVISION DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Dollard-des-Ormeaux : 650 partitionnistes en délire

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Il était beaucoup question de droits et libertés, de bataille et de mort hier, à la polyvalente de Pierrefonds.

Mitrillées les unes à la suite des autres, les métaphores militaires ont provoqué le quasi-délire des 650 citoyens de Dollard-des-Ormeaux, entassés dans un auditorium pour discuter de séparation et de partition.

« Je veux pouvoir dire à mes enfants et aux enfants de mes enfants que nous avons combattu courageusement et que nous avons bien combattu », a lancé un orateur-type sous les bravos et les trépignements de la foule.

Le conseil municipal avait invité ses 48 000 résidents à réfléchir sur le meilleur moyen de faire triompher le fédéralisme. Quatre résolutions étaient sur la table. Une l'a clairement emporté : celle de tenir un référendum pour s'unir au Canada si jamais le Québec accède à la souveraineté.

À l'entrée, les arrivants étaient accueillis par un lot de drapeaux de toutes tailles. Et des colosses de l'équipe de rugby locale prétaient main-forte aux quatre gardes de sécurité de la ville, prompts à scruter preuves de résidence et cartes de presse.

Trente personnes se sont avancées jusqu'aux micros plantés au milieu de la foule. Trente personnes ont professé leur amour du Canada, leur haine de Lucien Bouchard ou leur détermination à se

battre pour faire valoir leurs droits. Trente personnes ont enfin été applaudies comme si elles venaient de livrer une performance grandiose, alors que le maire Edward Janiszewski et ses huit conseillers municipaux restaient impassibles sur la scène.

Rapidement traqué par les journalistes, le cinéaste Pierre Falardeau (qui a notamment réalisé le film *Octobre*, sur les événements de 1970) se désolait d'assister à un tel spectacle. « Les gens rigolent un peu en lisant comment ces réunions sont rapportées dans les médias. Moi je ne trouve pas ça drôle du tout. Avec quoi pensent-ils faire la partition ? Avec des gros bras ? Ils jouent à l'Irlande du Nord. Mais si tu t'écrases dès qu'ils font bouh ! tu perds automatiquement. »

Les auditeurs d'hier soir sont quant à eux tout à fait convaincus d'incarner la « vraie » démocratie et demandaient au conseil de respecter « la volonté du peuple » (96 % d'entre eux ont voté NON au dernier référendum).

Plus prudents que les conseils de Côte-Saint-Luc et Hamstead, les élus de Dollard-des-Ormeaux ont choisi de sonder la population avant d'adopter quelque résolution que ce soit. Et, selon le maire, ceux-ci ne prendront aucune décision avant le mois de mars. D'ici la fin de janvier, les citoyens qui n'ont pu se présenter ou ne souhaitent pas affronter la foule peuvent faire part de leur opinion par téléphone ou par fax.



Le cinéaste Pierre Falardeau (qui a notamment réalisé le film *Octobre*, sur les événements de 1970) s'est dit désolé d'assister à un tel spectacle, hier soir.

PHOTO REMI LEMÉE. La Presse

Choix de fourrures Birger Christensen

Rabais en rafales!

Jusqu'à 70 %* de réduction!
Du 23 janvier au 2 février 1997.

Nous avons réuni pour vous une prodigieuse sélection provenant de toutes les boutiques Birger Christensen du pays.

Procurez-vous, à bon prix la fourrure de vos rêves . . .

mouton rasé, castor rasé, vison ou zibeline.

Nos manteaux, vestes, cachemires bordés de fourrure et pelisses arborent la griffe des Fendi, Gianfranco Ferré, Zuki,

Louis Féraud, Valentino, Oscar de la Renta et autres grands designers d'Amérique et d'Europe.

* Ne s'applique pas aux achats antérieurs.



PURVEYOR
TO HER MAJESTY
THE QUEEN OF DENMARK



PURVEYOR
TO HIS MAJESTY
THE KING OF SWEDEN



PURVEYOR
TO HER MAJESTY
THE QUEEN OF GREECE

BIRGER CHRISTENSEN

chez

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne

(514) 842-8786

Montréal métro

Le président de la CEPGM persiste : c'est non

Il est malhonnête, accuse la présidente d'un comité d'école protestante

MICHÈLE OUIMET

Allan Butler, le président de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM), ne veut rien savoir. Il refuse de céder l'école Coronation à la CECM même si les parents de sa propre commission scolaire le désapprouvent et qu'une loi l'y oblige.

« La CEPGM et M. Butler ne sont pas honnêtes. Ils prennent les enfants en otages pour faire la guerre à la CECM », affirme Chantal Faldacci, présidente du comité de parents de l'école Iona.

Iona est une école française qui appartient à la CEPGM et M. Butler affirme qu'elle débordait. Il veut donc garder Coronation pour y loger les élèves en surnombre.

« Oui, Iona a effectivement un problème de surpopulation, mais M. Butler gonfle les chiffres, croit

Mme Faldacci. En novembre, la commission scolaire nous a dit qu'il y avait seulement 95 élèves en trop et non 241 comme elle le prétend maintenant. »

Les parents de l'école Iona, poursuit Mme Faldacci, veulent que Coronation soit cédée à la CECM, car les enfants de Saint-Pascal-Baylon en ont un urgent besoin. Depuis des années, l'école primaire Saint-Pascal-Baylon, située dans le quartier Côte-des-Neiges, est engorgée. En septembre, 560 enfants ont dû

être déplacés, parfois aussi loin que Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri. La CECM a demandé, en vain, à la CEPGM de lui louer une école dans le secteur. En décembre, devant le refus répété de la CEPGM, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a adopté une loi forçant les deux plus grosses commissions scolaires de la province à s'entendre.

« C'est M. Butler qui mène la barque. Avec ses manoeuvres, il met en péril la rentrée de septembre », explique le porte-parole des parents de Saint-Pascal-Baylon, François Campagna.

Les parents de la CECM et de la CEPGM ont formé une coalition qui tiendra aujourd'hui une confé-

rence de presse afin de dénoncer M. Butler.

Ce soir, la CEPGM a convoqué les parents d'Iona pour leur expliquer que les frontières de Coronation seront agrandies. En septembre, les enfants qui vivent sur le territoire de Coronation mais qui décideront de fréquenter tout de même Iona devront payer pour le transport scolaire. La manoeuvre est grossière, soutient Mme Faldacci. La CEPGM exerce des pressions bien peu subtiles sur les parents pour les inciter à envoyer leur rejeton à Coronation.

Même si la loi est en vigueur, la CECM est inquiète. Les inscriptions dans les écoles primaires commencent lundi et elle se demande si elle pourra inscrire les enfants de Saint-Pascal-Baylon à Coronation.

En attendant, la CEPGM fait la sourde oreille et ignore la loi.

« Mme Marois ne m'a jamais rien dit, précise M. Butler. C'est très difficile de lui parler. La semaine passée, je lui ai écrit et elle n'a même pas répondu. Si elle était avisée, elle changerait d'idée et construirait une école dans Côte-des-Neiges au lieu de nous voler la nôtre ! »

Mme Marois a envoyé hier une lettre à chacune des commissions scolaires afin de bien mettre les points sur les i. La loi est en vigueur, alors procédez, écrit-elle en substance.

Et si la CEPGM refuse d'obtempérer, qu'arrivera-t-il ?

« On ne peut pas présumer que la CEPGM ne respectera pas la loi », a répondu laconiquement l'attachée de presse de la ministre, Christiane Miville-Deschênes.

Pas de référendum sur la partition, dit le maire de Greenfield Park

MARTHA GAGNON

Malgré des pressions de plusieurs citoyens, le maire de Greenfield Park s'oppose à ce que la Ville tienne un référendum municipal pour demeurer dans le Canada advenant une victoire souverainiste.

Marc Duclos n'entend pas changer d'avis même si des citoyens font circuler une nouvelle pétition en faveur d'un référendum qui doit être présentée au conseil municipal ce soir.

« Il serait inacceptable que la Ville dépense 80 000 \$ pour tenir un référendum qui n'a aucune valeur juridique, a-t-il expliqué au cours d'une entrevue, hier. Quant je me suis présenté à la mairie avec mon équipe, l'une des conditions était justement de faire uniquement de la politique municipale et ne pas se mêler de politique provinciale ou fédérale. »

Un ancien conseiller, Robert Turbyne, qui a siégé à l'hôtel de ville durant 16 ans, a déjà présenté en novembre une pétition de près de 500 noms pour réclamer un référendum. Malgré le refus du conseil d'appuyer la demande, il veut revenir à la charge et présenter de nouvelles signatures. Il dit n'avoir toutefois pas encore atteint son objectif de 1000 noms. M. Turbyne considère que le conseil doit tenir compte du fait que la population de Greenfield Park a voté NON dans une très forte proportion (plus de 70 %) au dernier référendum.

« Cela justifie une prise de position municipale », dit-il.

Greenfield Park possède un statut bilingue et compte 18 500 habitants, dont 52 % sont francophones.

« Nous avons appris à cohabiter ensemble et vivons dans l'harmonie », affirme le maire.

Il reconnaît que la politique est un sujet délicat : « J'ai moi-même été victime d'une campagne de salissage lors de la dernière campagne électorale. On a été jusqu'à dire que je voulais franciser tous les noms de rues. »

M. Duclos comprend que des citoyens aient des craintes et veulent suivre l'exemple de certaines municipalités de l'ouest de Montréal qui sont favorables à la tenue d'un référendum municipal.

« Les signataires de la pétition pourraient s'engager à payer le coût d'un référendum, ajoute le maire. Mais il n'est pas question que la Ville assume une telle dépense. Des spécialistes ont démontré que le processus a une valeur symbolique et non juridique. »

Il ajoute que les différentes tendances politiques sont représentées au conseil et que la question du référendum a toujours été traitée de façon objective, ce que met en doute l'instigateur de la pétition.

« Plusieurs conseillers sont favorables à Lucien Bouchard », dit-il.

Le maire souligne que M. Turbyne a déjà « obligé la Ville à débours des frais inutiles dans un autre dossier, celui des arcades. Est-il besoin de lui rappeler que notre mandat premier est de bien gérer l'argent des contribuables ? »

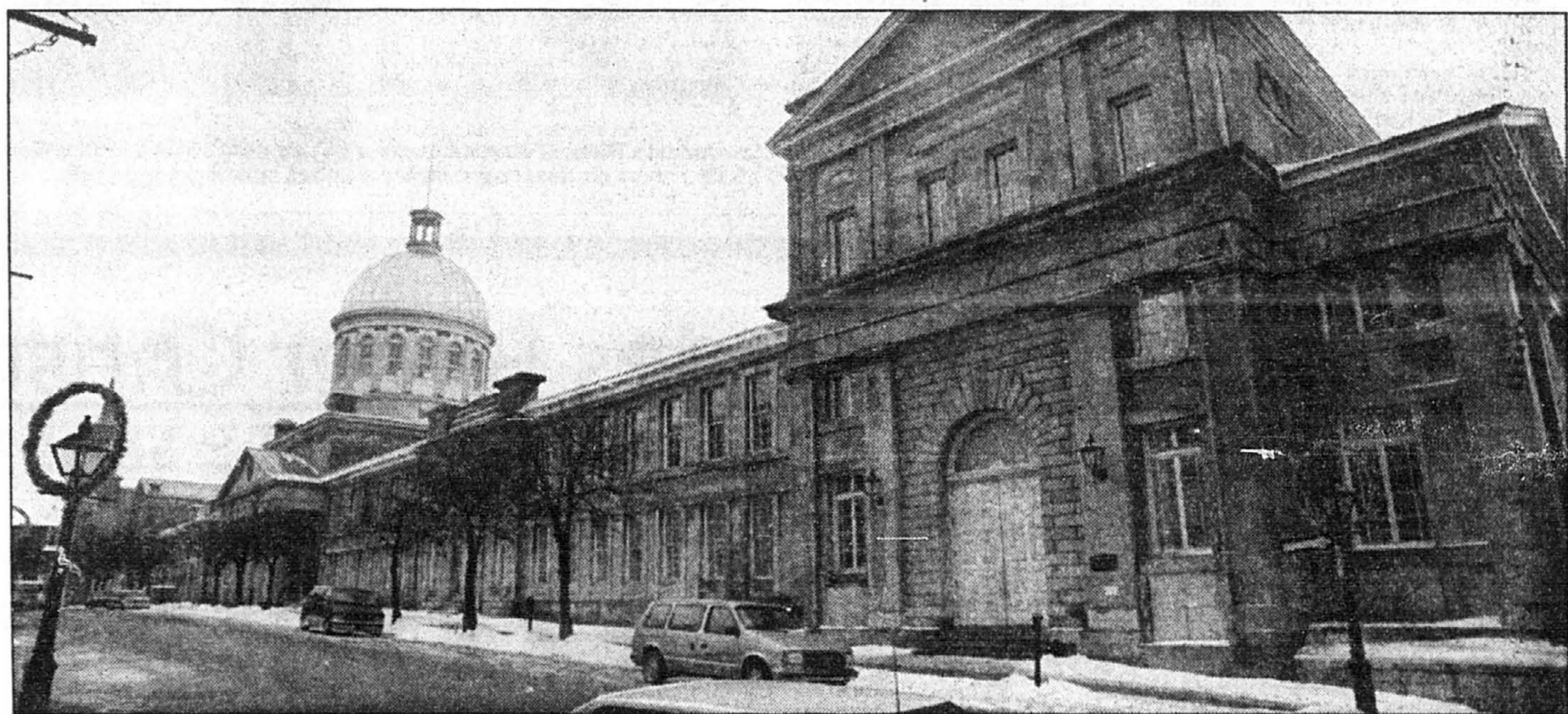


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

D'abord marché public, puis hôtel de ville, marché public encore et centre administratif municipal ensuite, voilà qu'on veut depuis plusieurs années redonner au marché Bonsecours sa vocation commerciale de quartier et centre culturel et communautaire. Cette fois sera peut-être la bonne.

Le marché Bonsecours accueillera une épicerie

YVON LABERGE

Les résidents du Vieux-Montréal l'auront peut-être finalement, leur épicerie. Ce ne sera pas une grande surface, mais n'empêche qu'ils ne s'en porteront pas moins bien pour autant ! Elle aura pignon rue de la Commune, dans le marché Bonsecours.

L'idée, confiait hier le directeur du développement de la Société de développement de Montréal, Pierre-Luc Dumas, c'est de créer là un concept d'épicerie dynamique, du genre 5 Saisons mais plus petit, où le consommateur trouve de tout, du produit courant jusqu'au produit

spécialisé. Le marché d'alimentation rêvé aura au moins 4000 pieds carrés de superficie et on souhaite l'installer dans l'aile est du bâtiment.

Rien n'empêche la venue de commerces complémentaires dans l'un des trois autres locaux situés même niveau, rue de la Commune.

Côté rue Saint-Paul, dans le grand hall, on prévoit loger entre 10 et 25 boutiques de superficie variable — au moins 300 pieds carrés et d'au plus 900 — allant du marchand de livres à la fleuriste, du vidéoclub à la galerie d'art. Bref, précisait M. Dumas, en harmonie avec

la trame commerciale existante du Vieux-Montréal, tout en la complétant.

Évidemment, pendant la belle saison, les maraîchers reviendront offrir leurs produits frais aux résidents et touristes du quartier.

La Société de développement de Montréal a fait paraître, notamment dans *La Presse* la semaine dernière, un appel de propositions invitant les entreprises commerciales à lui soumettre leur offre d'ici le 20 février. Il y a deux jours, on a même organisé une visite guidée des lieux, question de mieux vendre le projet.

L'année dernière, on prévoyait

que la transformation du marché Bonsecours en place commerciale de quartier se ferait en trois ans. Aujourd'hui, constate M. Dumas, à la lumière des problèmes qu'on a connus l'été dernier, le tout sera terminé avant la fin de l'année. La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec auront investi chacun trois millions dans l'aventure, en vertu de l'entente MAC/Ville sur le Vieux-Montréal. À la SDM, on souhaite maintenant que l'entreprise privée fera sa part pour redonner au marché Bonsecours sa vocation commerciale d'antan, tout en respectant aussi sa mission communautaire et culturelle.

Têtes d'affiche

■ La Fondation de la police montée vient de faire un don de 12 500 \$ à l'organisme Mesures alternatives Saint-Jérôme, pour son programme « Conciliation jeunesse de quartier ». C'est l'inspecteur Pierre-Yves Borduas qui a remis le don à Alain Desmarais, directeur général de Mesures alternatives Saint-Jérôme, dont l'objectif est de voir à l'exécution et l'élaboration de mesures réparatrices en tenant compte de la loi sur les jeunes contrevenants. La fondation a été créée en février 1995 afin d'aider le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada à gérer l'exploitation commerciale de la propriété intellectuelle de la gendarmerie (produits dérivés). La vente de produits (souvenirs et objets de collections) permet à la fondation d'en tirer un profit qui est affecté à des projets communautaires. Renseignements : 939-8308.

■ Il sera question des peuples autochtones, à l'un des prochains déjeuners-causeries du Conseil des relations internationales de Montréal, qui recevra le 31 janvier le juge René Dussault, coauteur du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. Il donnera le point de vue de la commission, mais insistera d'abord sur le droit à l'autodétermination des peuples autochtones du Canada, à la lumière du droit international sur les droits de la personne. Le 27 janvier, le CORIM recevra John P. Bell, ambassadeur de



René Dussault

« l'année canadienne de l'Asie du Pacifique ». Ces déjeuners-causeries auront lieu à l'hôtel Mont-Royal, 1050, rue Sherbrooke Ouest. Coût : 55 \$. Renseignements : 523-7520.

■ La Caisse de bienfaisance des employés et retraités du Canadien Pacifique vient de faire don de 2000 \$ au service d'intervention téléphonique pour les 5 à 20 ans, Tel-jeunes. Cet argent servira à financer une partie des coûts de la formation des professionnels qui répondent aux jeunes.

■ Près de 5000 élèves du secondaire, répartis dans une cinquantaine d'écoles, voient trois films par année et consacrent 25 heures de leurs cours de français à un projet pilote d'éducation cinématographique. Le coordonnateur de ce projet, Robert Crompt, donnera un séminaire sur cette éducation cinématographique au secondaire, et présentera le matériel pédagogique qui l'accompagne, ainsi que les différents utilisations pédagogiques prévues, le mardi 28 janvier, à compter de 19 h, au 1255, rue Saint-Denis, à Montréal, local N-5050. Entrée libre.

■ La Saint-Valentin donne lieu à de multiples activités, dont une rencontre de célibataires organisée par les agences de rencontre Alter ego, au bénéfice d'Opération enfant soleil, en collaboration avec l'hôtel Crowne-Plaza. La soirée, qui aura lieu le 16 février à cet hôtel du centre-ville (505, rue Sherbrooke Est), donnera lieu notamment à une chasse aux valentins. Coût : 40 \$, comprenant le souper, la soirée

dansante, etc. Renseignements : 866-8414 ou 728-6903, entre 10 h et 16 h.

■ Soirée au bénéfice du Théâtre de la ville, de Longueuil, mettant à l'affiche *Bousille et les justes*, de Gratien Gélinas. En vedette : Denis Bouchard et Janine Sutto. Le 29 janvier. Coût : 100 \$. Renseignements : 670-1611.

■ L'association québécoise pour les enfants malades du coeur lançait récemment sa campagne de souscription, avec une formule de dons de 10 \$: il suffit de composer le 1-900-870-2638, et vous venez de donner 10 \$.

C'est en annonçant son grand projet de résidence pour les familles québécoises dont l'enfant est hospitalisé à Montréal, que la campagne, présidée par Paul Gallant (président de Wrebbit), a été lancée. La marraine est la chanteuse Lara Fabian et les porte-parole à Trois-Rivières (l'humoriste François Massicotte) et Québec (le comédien Carol Cassistas). L'association a pour mission d'offrir une meilleure qualité de vie aux enfants aux prises avec des problèmes cardiaques, et des services de soutien aux parents aussi bien qu'aux jeunes. Renseignements : 1-800-EN COEUR.

■ La fondation Cité de la santé de Laval vient de remettre 1,2 million à l'hôpital Cité de la santé, destinés

à l'achat de deux nouvelles caméras à scintillation pour le service de médecine nucléaire. Cet argent provient de dons et d'activités de financement comme le traditionnel bal de la Saint-Valentin. C'est sous la coprésidence d'honneur du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et de Gilles Lampron, président de l'Association des caisses Desjardins de Laval, qu'aura lieu ce bal cette année. Précédé d'un cocktail et d'un repas gastronomique, il aura lieu le vendredi 14 février, au Centre des congrès de Laval (hôtel Four Points). Coût : 160 \$. Renseignements : 975-5347.

■ La doyenne de la faculté des sciences sociales de l'université Laval, Lise Darveau-Fournier, vient de procéder à la remise des quatre prix d'excellence décernés annuellement par cette faculté. Le prix de la meilleure thèse de doctorat est allé à Marc Freeston, de l'École de psychologie ; une mention d'honneur a été décernée à Robert Leroux, du département de sociologie. Le prix du meilleur mémoire de maîtrise a été remis à Sami Bibi, du département d'économique ; une mention d'honneur a été remise à Julie Fournier, du département de science politique. Le prix du meilleur dossier scolaire de maîtrise de type professionnel, est allé à Line Paré, de l'École de service social. Et le prix d'excellence en enseignement a été décerné à René Boulard, du département des relations industrielles.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Bourque c. Forcillo et Goyer: la juge Danielle Grenier délibère

YVES BOISVERT

Le mécanisme de destitution des membres du comité exécutif de Montréal n'est pas prévu à la loi et la juge Danielle Grenier dira d'ici peu s'il faut en conclure qu'ils sont indélogeables.

La juge Grenier, de la Cour supérieure, délibère pour quelques jours au moins sur la demande d'injonction des conseillers Sammy Forcillo et Pierre Goyer, que le maire Pierre Bourque veut faire exclure du comité exécutif. Pendant qu'elle délibère, les deux conseillers demeurent membres de plein droit du comité exécutif.

Les avocats de la Ville de Montréal ont soutenu hier qu'il serait absurde que le maire de la ville la plus peuplée au Canada ne puisse remanier le comité exécutif. Mes Philippe Berthelet et Richard Verdon ont rappelé la règle générale d'interprétation selon laquelle le pouvoir de nomination comporte

celui de destitution, à moins d'une disposition contraire d'une loi. Or, il n'existe aucune disposition contraire dans la Charte de la Ville de Montréal. Il faut en conclure que le conseil municipal, qui élit les neuf membres du comité, peut les destituer.

« Quand les impératifs d'une saine gestion l'exigent, le conseil doit pouvoir faire des changements », a plaidé Me Verdon. Il souligne qu'aucune charte de grandes villes du Québec ne prévoit de pouvoir de destitution: ce n'est pas nécessaire, ce pouvoir est inhérent, dit-il, comparant la situation à celle d'un cabinet ministériel.

Me Claude-Armand Sheppard, l'avocat de MM. Forcillo et Goyer, rétorque que toute analogie avec un conseil des ministres est inappropriée. Un conseil municipal n'a que les pouvoirs conférés par la loi. Or, un examen historique de la loi montre selon lui que c'est le comité exécutif, et non le maire, qui assume « la permanence et la solidité de l'administration ». Alors que le premier ministre dans un régime

parlementaire est le chef absolu, le maire a un rôle honorifique et de PDG. Mais les « vrais pouvoirs » sont ceux du comité exécutif, où siège d'ailleurs le maire. Et encore: à la création du comité exécutif, en 1921, la loi en excluait le maire. Tout se passe comme si le législateur avait voulu assurer une certaine stabilité à travers le comité exécutif. Cela expliquerait qu'on ne prévoit pas de mécanisme pour destituer ses membres.

La Charte de la Ville, en outre, prévoit clairement l'hypothèse où un comité exécutif est hostile au maire — le conseil peut par exemple rejeter en bloc le comité suggéré par le maire et élire neuf autres personnes. Le maire, s'il est mis en minorité au conseil, n'a pas à déclencher d'élections, contrairement au premier ministre. Tout ça pour dire que l'argument selon lequel le « chaos » résulterait de la permanence des membres du comité exécutif ne tient pas: la loi envisage ce genre de situation.

La juge Grenier n'a pas dit quand elle entend rendre jugement.

Vision Montréal plaide coupable à 24 accusations

ANDRÉ NOËL

Le parti du maire Pierre Bourque, Vision Montréal, a plaidé coupable à 24 des 25 accusations portées par le Directeur général des élections (DGE), relativement à sa campagne de financement de 1995.

Onze des 25 constats d'infraction concernaient de faux reçus. Le parti s'est engagé à payer les amendes réclamées de 1 000 \$ par dossier, indique un communiqué du DGE, publié lundi soir.

Vision Montréal a aussi plaidé coupable à 10 accusations portant sur des contributions illégales. Le parti a aussi transmis un plaidoyer de culpabilité à deux accusations mettant en cause les agissements de deux militants qui avaient organisé et financé une activité politique sans respecter la loi.

Le parti a plaidé coupable à l'accusation d'avoir soumis un rapport financier qui contenait des renseignements faux ou inexacts. Enfin, un dernier constat a été retiré, le DGE constatant qu'il n'avait pas de preuve suffisante.

Le total des amendes et des frais réclamés à Vision Montréal pour ces infractions est de 22 855 \$, indique le communiqué. Mais le DGE suggère au tribunal de les réduire à 17 350 \$. Le parti devra rembourser, en plus, un total de 28 040 \$ aux partisans qui lui ont versé des contributions illégales.

Le représentant officiel du parti, Jean-Guy Dumas, qui occupait cette fonction à l'époque des actes reprochés, a quant à lui transmis des plaidoyers de non-culpabilité. En revanche, la plupart des 56 donateurs qui ont fait des contributions illégales ont plaidé coupable.

C'est le cas, entre autres, de la Caisse d'économie des pompiers, la caisse populaire Desjardins du quartier chinois, le groupe Lafarge, les Constructions Gasperino Di Iorio, la firme d'ingénieurs Tecsubit, Rebutis Solides Canadiens, etc. Plusieurs de ces compagnies ont des contrats avec la Ville.

Depuis mars, le DGE a déposé 212 accusations relativement au financement de Vision Montréal — un record —, dont sept, lundi dernier. Le DGE, Pierre-F. Côté, a cependant renoncé à porter des accusations contre le chef du parti, le maire Pierre Bourque.

Plusieurs questions restent en suspens par rapport à cette dernière enquête. De façon tout à fait inusitée, M. Côté a refusé de répondre aux questions des journalistes, lui qui, d'habitude, ne se prive pas de commenter ses rapports.

L'ancien chauffeur de M. Bourque, Maurice Brault, a affirmé aux enquêteurs qu'il avait remis 2 000 \$ en argent comptant à ses trois voisins, en échange de chèques au nom de Vision Montréal. Les voisins ont confirmé l'infor-

mation. Pourtant, aucune d'entre elles, ni M. Brault, ne sont accusés en rapport avec cette infraction. Pourquoi?

M. Brault affirme que ces 2 000 \$ lui ont été remis par Pierre Bourque, peu de temps avant les élections. M. Bourque le nie. Le DGE ne se prononce pas. Dans son rapport, il ajoute qu'il aurait dû démontrer que « M. Bourque savait ou aurait dû savoir que son acte, c'est-à-dire la remise de 2 000 \$, aurait comme conséquence probable d'aider à la commission (d'une) infraction ».

En d'autres mots, M. Côté affirme qu'il lui aurait fallu prouver l'intention coupable de M. Bourque, si celui-ci a effectivement donné 2 000 \$ à son chauffeur. Or, M. Bourque a reçu une formation sur le financement des partis politiques.

Trudel

Pour sa part, le ministre des Affaires municipales du Québec, Rémy Trudel, se réjouit du retour à la normale à la mairie de la ville de Montréal.

« Personne n'a été déclaré inéligible à remplir son poste et je vais continuer à travailler avec les autorités dûment élues », a déclaré M. Trudel hier, à son arrivée à la séance hebdomadaire du Conseil des ministres.



PHOTO ROBERT NADON - La Presse

C'est par un temps pluvieux que le maire de Montréal, Pierre Bourque, a invité les Montréalais à participer nombreux aux activités de la 15e Fête des neiges.

La 15e Fête des neiges axée sur l'animation

GEORGES LAMON

Décidément, les conditions atmosphériques idéales n'étaient pas au rendez-vous pour annoncer hier la 15e Fête des neiges, qui se tiendra dans l'île Sainte-Hélène, du 1er au 16 février.

C'est par ce temps pluvieux que le maire de Montréal, Pierre Bourque, a invité les Montréalais à participer nombreux aux festivités hivernales, une manière aussi d'appivoiser l'hiver dans le plus grand parc de l'île qui vit pleinement sa nordicité. Il en a profité pour lancer une invitation toute particulière aux membres des communautés culturelles, estimant que c'est par ces îles que la fraternisation commence.

Ce 15e rendez-vous de l'hiver en ville sera axé principalement sur l'animation de tous les instants et pour tous les âges. Ainsi, une centaine de personnages, tous aussi drôles les uns que les autres, s'occuperont de faire participer petits et grands à cette fête de l'hiver. « Notre force sera l'animation. Nous voulons que les visiteurs se sentent vraiment en fête dans leur ville, a indiqué Christine Mitton, porte-parole de la Société du parc des îles. Et aussi briser la morosité de l'hiver. »

Qui dit Fête des neiges dit aussi promenades en traîneaux à chiens, châteaude Boule de neige, jeux de neige et glissades, sculptures sur neige ou sur glace, découverte de l'île Sainte-Hélène en raquettes,

musée Stewart. Les visiteurs pourront admirer la nouveauté des lieux: l'Arche de Boule de neige, la mascotte. Oeuvre du plus rapide sculpteur de glace au monde, détenteur de plusieurs titres au Québec, Laurent Godon, cette arche, fabriquée de 950 blocs de glace mesure 100 pieds de long sur 40 de large et 25 de haut. Elle a nécessité trois semaines de travail.

D'autres sculpteurs rivaliseront d'adresse lors des concours populaire et provincial de sculptures sur neige. Les amateurs de baseball pourront aussi venir admirer, pour la première fois, leurs vedettes en patins, le 1er février entre 15 et 16 h à l'île Sainte-Hélène.

Même la Biosphère sera en fête et vous fera découvrir « la vraie nature de la neige » moyennant un droit d'entrée de 2 \$. On pourra y suivre une exposition des élèves de l'école primaire, Les Petits castors, de Longueuil, « Des oiseaux dans ma cour ».

Bref, trois semaines d'activités invitant majoritairement gratuites, pour tous ceux et celles qui veulent redonner un coup de barre à leur moral. Un mot encore, profitez du métro. Les inconditionnels de l'auto pourront toujours se garer au stationnement de La Ronde pour 8 \$. Pour connaître l'horaire des activités ou d'autres informations sur la Fête des neiges, il suffit de signaler l'INFO-FÊTE Bell ou 866-FÊTE.

Le confort total... du début à la fin.

Même les vols les plus longs sont un véritable plaisir grâce au révolutionnaire siège berceau du Club World.

Pour plus de détails, appelez votre agent de voyages ou composez le

1 800 668-1055.

Découvrez un monde de différence.

BRITISH AIRWAYS

La préférée à travers le monde.



Voici événement annuel

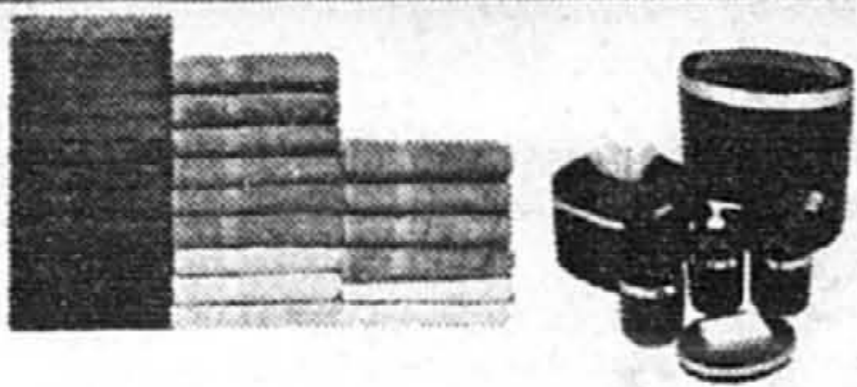
literie et bain

Nous écoupons la marchandise! jusqu'à **50%** de rabais!

Plus que jamais, vous découvrirez pourquoi Linen Chest est le magasin n°1 à Montréal pour la mode maison.

**NOS PRIX SONT IMBATTABLES
COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU**

B A I N L I T E R I E



Nous offrons les marques les plus réputées!

MARTEX

Fieldcrest

STEVENS

CANNON

Serviettes de bain Cannon **3⁹⁵**
(légères imperfections)

Essuie-mains Martex/Stevens **1⁹⁵**

Rideaux de douche en tissu **9⁹⁵**

Rideaux de douche en plastique **4⁹⁵**

Descentes de bain Cannon **5⁹⁵**

Sorties de bain en ratine **29⁹⁵**



Springmaid
MARTEX
Fieldcrest
Wamsutter
CANNON
Dan River
Lawrence
SHEFTEX

Le plus grand choix de literie et d'accessoires à Montréal aux plus bas prix garantis

Ensemble de literie

6 pièces
incluant douillette, drap contour, drap plat, volant de lit, couvre-oreiller(s) et taie(s) d'oreiller
Simple **49⁹⁵** Grand **69⁹⁵**
Double **59⁹⁵** Très grand **79⁹⁵**

Ensemble de draps en percale

180 fils au pouce carré
Simple **16⁹⁵** Grand **32⁹⁵**
Double **26⁹⁵** Très grand **49⁹⁵**

Ensemble de draps en super percale

200 fils au pouce carré
Simple **24⁹⁵** Grand **44⁹⁵**
Double **34⁹⁵** Très grand **59⁹⁵**

Couverture 100% coton de première qualité

Choix de 5 couleurs
Toutes grandeurs **19⁹⁵**

Couvre-matelas **SIMMONS** **9⁹⁵**
Grand (légères imperfections)

Oreillers de duvet **24⁹⁵**

Oreillers Simmons **6⁹⁵**



Édredons de duvet d'oie blanche

Construction en cloisons 12 po
Simple **69⁹⁵** Grand **99⁹⁵**
Double **89⁹⁵** Très grand **139⁹⁵**

Édredons de percale

Simple **29⁹⁵** Grand **49⁹⁵**
Double **39⁹⁵** Très grand **59⁹⁵**

Danielle Thériault-Caron affirme avoir toujours aimé son mari

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Témoignant pour sa propre défense, Danielle Thériault-Caron a affirmé hier avoir lutté durant plus de 20 ans pour reconquérir son mari qu'elle a toujours aimé, même si elle savait qu'il avait des maîtresses.

Cette femme est accusée du meurtre prémédité de son mari, René Caron, tué en juin 1983. Leur fille, Lyne, est coaccusée dans ce procès qui se déroule devant un jury de six femmes et de six hommes et le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, au palais de justice de Saint-Jérôme. Les deux femmes ont été arrêtées en août 1995 à la suite de révélations d'un délateur.

À plusieurs reprises durant son témoignage, cette femme délicate, qui devait souvent s'arrêter pour prendre une gorgée d'eau ou s'essuyer les yeux, a donné plusieurs points de référence qui pourraient servir, au besoin, à la vérification de ses dires. Elle a toujours parlé lentement et de façon claire.

Vers 16 h, son avocat, Jeffrey Boro, a demandé au juge d'ajourner afin de permettre à sa cliente de se reposer. Une dizaine de minutes plus tard, M^e Boro a demandé s'il était possible que le témoignage ne reprennent que ce matin.

Danielle Thériault-Caron raconte que son mari était dur et que jamais il ne l'accompagnait dans des rencontres de famille. Elle devait apprendre par la suite qu'il profitait de

ces soirées pour aller voir d'autres femmes. « Il avait, soutient-elle, une maîtresse régulière. Il a aussi eu plusieurs autres aventures avec des femmes. »

Le couple vivait séparé depuis quelque temps au moment du drame survenu à Terrebonne. Mais le divorce n'a pas été prononcé.

Lueurs d'espoir

« Chaque fois que René revenait, je l'acceptais. J'oubliais tout. Il savait être charmant, envoûteur même. À un certain moment, il m'a demandé d'aller le rejoindre à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Notre-Dame pour une réconciliation. À mon arrivée, j'ai vu qu'il avait fait écrire sur un énorme panneau réclame: "Je t'aime", a précisé Danielle Thériault-Caron. René Caron travaillait dans la publicité.

Alors qu'elle pensait que tout était réellement fini, une nouvelle lueur d'espoir est réapparue au début de 1983. À ce moment, explique-t-elle, René avait quitté la maison et habitait un appartement. « Dans le but de reprendre tous les deux, poursuit-elle, j'aurais placé les filles ailleurs, j'ai fait une promesse d'achat, près du parc La Fontaine, pour un appartement en copropriété. On devait en prendre possession le 1^{er} juillet. Mais un soir, René est arrivé avec un autre homme chez moi, il a dit qu'il venait chercher ses meubles car il s'en allait habiter dans un condominium à compter du 1^{er} juillet. »

Mardi, dans un bref résumé de ce que sera sa défense, M^e Boro a souligné que sa cliente avait donné un « contrat » au délateur Denis Boivin, mais seulement pour qu'il fasse battre son mari.

L'avocat de Sauvé demandera à la Couronne de retirer son accusation

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'avocat de Stéphane Sauvé, accusé de complicité après le fait dans l'affaire des deux meurtres de Bois-des-Filion, demandera à la Couronne de réviser sa position afin d'en arriver au retrait du chef d'accusation.

Pour présenter sa requête, M^e Gilles Parisseau se base notamment sur l'article 23 du Code criminel qui dit: « Un complice après le fait d'une infraction est celui qui, sachant qu'une personne a participé à l'infraction, la reçoit, l'aide ou assiste en vue de lui permettre de s'échapper. »

« Or dans le cas de Stéphane Sauvé, il est évident qu'il n'a jamais eu l'intention d'aider Louis Robillard à s'échapper. Tout ce qu'il sait, c'est que Robillard a pris une arme dans le coffre arrière. Sauvé n'a pas pu aider dans la fuite de l'autre accusé car ce n'est pas lui qui conduisait », a expliqué le criminaliste.

Des procureurs de la Couronne rencontrés hier au palais de justice de Saint-Jérôme ont dit ne pas comprendre pourquoi une accusation de complicité avait été déposée contre Sauvé. « On ne connaît cependant pas la

preuve », a ajouté l'un d'eux. Mardi midi, un policier de la Sûreté du Québec a dit à La Presse de faire bien attention, de bien vérifier avant d'écrire, car rien n'indiquait à ce moment que des accusations aient été déposées contre Sauvé.

Lundi après-midi, Robillard est allé chercher son cousin Stéphane Sauvé chez lui. Les deux sont plus tard entrés au bar Le Vieux Castor. Quelqu'un a dit à Robillard de ne pas oublier qu'il lui devait de l'argent et les deux cousins sont partis.

C'est à ce moment que Robillard aurait pris l'arme dans le coffre de son auto.

Après le drame, Robillard est retourné chez lui à Mascouche, et sa conjointe, Lyne Guy, est allée reconduire Sauvé chez lui. À ce moment, elle ne savait pas ce qui s'était produit au bar.

M^e Parisseau a commencé hier à préparer le dossier qu'il entend présenter en Cour supérieure pour la remise en liberté sous caution de son client, advenant que le ministère public ne révisé pas sa position.

Affaires et formation

Forfait Affaires
10 chambres et plus

- Chambres de catégorie supérieure incluant 1, 2 ou 3 repas
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Salle de réunion
- 2 pauses-café par jour
- Équipement audio-visuel de base
- Frais de service

Aussi disponible: animation pour groupe service de secrétariat

A partir de **57\$**

par personne, en occ. double
Taxes en sus

HÔTEL
Manoir Saint-Sauveur

246, Chemin du Lac Millette
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) Canada J0R 1N9
Tél.: (514) 227-1811 Téléc.: (514) 227-8512
www.qbc.clic.net/manvic/mss.html manvic@qbc.clic.net

Au cœur des Laurentides 1 800 361-0305

MOINS CHER ÇA SERAIT GRATUIT!

\$OLDES

Les soldes, c'est le moment idéal, le moment rêvé pour découvrir à des conditions exceptionnelles, tout ce qui a fait la réputation de Cuir N°1. Des salons cuir de qualité dans tous les styles. Jusqu'à 40% de rabais sur tous les modèles d'exposition pour faire place à la nouvelle collection 1997 qui sera présentée au Salon national de l'habitation.

Montréal
1425, boul. René-Lévesque Ouest H3G 1T7. Tél. (514) 871-9144

LITERIE • BAIN • FENÊTRES • MATELAS • PORCELAINE • CRISTAL • CADEAUX



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Centre **ROCKLAND** 341-7810
Place Fortabello **BROSSARD** 671-2202
Les Galeries **LAVAL** 681-9090
Centre-ville **MONTRÉAL** 282-9525



CHAQUE JOUR / L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas !
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10% !

Un ex-souteneur fait des « révélations » sur quelques-uns de ses clients riches et célèbres

RÉJEAN TREMBLAY

Les Éditions Quebecor viennent de publier *Sexe, fantasmes et cash*, un livre qui raconte l'histoire d'un ancien propriétaire d'agence « d'escortes ». Pour faire mousser la vente du livre, l'auteur et la maison d'édition ont inclus un chapitre qui traite des relations entre les prostituées et des dirigeants et vedettes du monde du sport professionnel.

Incluant le Canadien de Montréal.

L'auteur, Michel Dufort, 33 ans, est l'ancien propriétaire de l'agence « d'escortes » Sweet Caroline, une des plus importantes au Québec à avoir fourni les services de prostituées à domicile ou au bureau. La publication de son livre est en train de créer une joyeuse commotion dans le monde du sport professionnel, surtout le hockey et la boxe, et de la télévision.

C'est que M. Dufort, sorti de prison l'été dernier après avoir purgé une peine de deux mois pour avoir proféré des menaces contre un mauvais payeur, donne beaucoup d'indices permettant aux initiés et parfois au grand public de mettre des noms sur les personnages qu'il implique dans les affaires de son agence.

« J'ai écrit le livre avec l'aide d'Éric Saint-Pierre. Il avait déjà

écrit le livre de l'ancien député Gilles Baril. J'ai décidé de parler des joueurs et des dirigeants du Canadien sans mettre leurs noms afin d'attirer l'attention sur ce qui se passe dans cet univers. Je voulais aussi passer le message auprès des partisans que trop de joueurs ont été échangés parce qu'on les empêchait de vivre leur vie. Ils ne pouvaient plus rien faire », a expliqué M. Dufort au cours d'une entrevue, plus tôt cette semaine.

Dufort a été propriétaire de l'agence Sweet Caroline pendant sept ans. Il prétend qu'il avait toujours une quarantaine de prostituées et prostituées à son emploi : « Ça coûtait 40 000 \$ par mois de publicité dans le journal; ça fait proche d'un demi-million par année. Mes filles chargeaient 150 \$ de l'heure. Elles gardaient 70 \$ pour elles, donnaient 20 \$ au chauffeur et 60 \$ à l'agence. Fallait que ça roule pour payer toute cette publicité. Le journal nous chargeait 9,50 \$ la ligne; des jours, j'achetais 150 lignes, ça monte vite », dit-il.

Dufort a une trentaine de noms



Michel Dufort

de sportifs, chanteurs ou comédiens sur ses listes. Il n'a pas dévoilé ces noms dans son livre, mais pendant l'entrevue avec *La Presse*, il en a cité plusieurs, donnant même des précisions. S'il n'est pas plus discret dans ses entrevues, il y a des joueurs, des boxeurs, des acteurs, des chanteurs et de hauts dirigeants du Canadien qui devraient s'inquiéter...

Voici quelques extraits de son livre : « L'un d'eux, défenseur américain, aujourd'hui passé à une autre équipe, avait grand plaisir à fréquenter le *Montréal by night* ...

« Un autre joueur, plus discret celui-là, couchait avec n'importe quelle fille qui s'offrait à lui, même les copines ou les femmes de ses coéquipiers. Quand son carnet d'adresses était vide, c'était à nous que revenait la tâche de lui fournir une fille », écrit Dufort.

Dufort ajoute qu'il fournissait également des filles à des joueurs de football et de baseball.

Quant aux dirigeants d'une

équipe professionnelle de sport à Montréal, Dufort ne les nomme pas, mais ils sont faciles à reconnaître.

Par ailleurs, tous ceux qui suivent le moindre haut et les bas de notre petite vie artistique reconnaîtront les chanteurs et comédiens dont il est question dans le livre de Dufort. Encore là, en entrevue, Dufort n'est guère discret. Tout y passe, à partir des dirigeants d'une compagnie de disques multinationale jusqu'à certaine grande vedette de la chanson.

Sans oublier des commentateurs sportifs...

Quand les filles ne se rendaient pas au domicile des clients, elles les recevaient dans un immeuble situé à l'intersection des rues Lincoln et Guy, ou dans un immeuble renommé de l'avenue du Parc.

« Nos filles se faisaient de 3000 \$ à 4000 \$ par semaine en moyenne. Elles étaient quelques-unes au Forum lors du dernier match des anciens avant la fermeture du Forum. Des fois, la femme du gars était assise dans les 'rouges' et notre 'escorte' se trouvait dans la grosse loge », raconte l'auteur.

Et il ajoute que beaucoup plus de joueurs qu'on veut bien le croire sont des consommateurs de coke.

Il est évidemment difficile d'évaluer la crédibilité d'un homme qui a fait fortune comme propriétaire d'une agence de prostituées et qui reconnaît avoir éprouvé des problèmes très sérieux de consommation de cocaïne.

■ Autre texte en page 7 du cahier Sports.

HEC

Programmes de 2^e cycle en administration

Parlons gestion

Le choix d'un programme universitaire de 2^e cycle représente une décision importante.

À l'École des Hautes Études Commerciales, nous pouvons vous aider à faire le bon choix.

SÉANCES D'INFORMATION

MONTRÉAL

École des HEC

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Maîtrise ès sciences de la gestion (M.Sc.)

28 janvier et 5 février, 18 h

Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.)

18 février, 18 h

Diplôme d'études supérieures en gestion (D.E.S.gestion)

18 février, 18 h

Diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité

16 avril et 7 mai, 18 h

QUÉBEC

M.B.A. — M.Sc. — D.E.S.(gestion)

4 février, midi

(stand d'information de 12 h à 15 h)

Hilton International Québec, Salon Beaumont

3, Place Québec

OTTAWA

M.B.A. — M.Sc. — D.E.S.(gestion)

6 février

M.B.A. : midi

M.Sc. et D.E.S.(gestion) : 13 h

(stand d'information de 12 h à 15 h)

Westin Hotel, Salon Ontario

11 Colonel By Drive

SHERBROOKE

M.B.A. — M.Sc. — D.E.S.(gestion)

11 février, 18 h

(stand d'information de 16 h à 20 h)

Hôtel Delta, Salon Brompton

2685, rue King Ouest

TROIS-RIVIÈRES

M.B.A. — M.Sc. — D.E.S.(gestion)

13 février, 18 h

(stand d'information de 16 h à 20 h)

Hôtel Delta, Salon Laviolette

1620, rue Notre-Dame

LAVAL

D.E.S.(gestion)*

11 mars, 18 h

Hôtel Four Points, Salon Rosemère

2440, autoroute des Laurentides

* aussi information sur les programmes de certificat

Dernière semaine.



S o l d e
a n n i v e r s a i r e

j u s q u ' à

40%

d e r a b a i s

s u r p r e s q u e
t o u t.

6255
rue St-Hubert,
Montréal,
273-7711

2020
rue University,
Montréal,
845-7296

2300
boul. Le Corbusier,
Laval,
382-6870

mariette
clermont

Heures
d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi
10 h. à 18 h.
Jeudi, vendredi
10 h. à 21 h.
Samedi,
9 h. à 17 h.
Dimanche,
11 h. à 17 h.

AUSSI BEAU QUE VOUS L'IMAGINIEZ, MOINS CHER QUE VOUS NE LE CROYEZ,
DEPUIS 47 ANS.

École des Hautes Études Commerciales,
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
Montréal (Québec) H3T 2A7

(514) 340-6151
Registraire.info@hec.ca
http://www.hec.ca

Les municipalités québécoises se distinguent... par leur pauvreté

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les municipalités québécoises se distinguent des autres villes canadiennes par leur taux de chômage élevé, les bas revenus de leurs habitants et la dépendance de ceux-ci à l'égard des transferts gouvernementaux. Voilà l'une des conclusions qui se dégagent d'une analyse du système urbain canadien publiée récemment par le Center for Urban and Community Studies de l'Université de Toronto.

À l'aide des données du recensement de 1991, le professeur Larry Bourne et son assistant de recherche ont mené ce qu'on appelle dans le jargon du métier des « analyses de grappes » (cluster analyses). Il s'agissait de regrouper les villes canadiennes selon leurs similarités eu égard à un ensemble de 26 variables socio-économiques. Les chercheurs (avec un gros coup de pouce de leur ordinateur...) ont

ainsi divisé en cinq groupes les 150 municipalités canadiennes comptant 10 000 habitants ou plus.

Or, à leur grand étonnement, les regroupements résultant de cette analyse ont une forte connotation régionale. Et en particulier l'un d'eux est composé aux trois quarts de municipalités québécoises, avec quelques villes des provinces maritimes. Parmi les principales caractéristiques distinguant ces villes de celles des neuf autres regroupements on retrouve : un taux de chômage plus élevé (13,6 %, contre 11,8 % pour le regroupement venant ensuite), une population dépendante de l'aide gouvernementale (16,2 % contre 14,3 %) et un revenu par ménage plus faible (37 900 \$ contre 40 700 \$). De plus, la population de ces villes québécoises (et des Maritimes) est beaucoup moins scolarisée et la valeur moyenne des logements y est plus basse.

Une question de langue ?

Les chercheurs torontois craignaient que cette analyse n'ait été faussée par les variables ethnolinguistiques, autrement dit que la « grappe québécoise » se soit ainsi constituée en raison du fort pourcentage de francophones vivant dans ces municipalités. Le professeur Bourne a donc exclu ces variables d'une seconde analyse visant à créer dix ensembles de villes. Le procédé a eu en partie l'effet attendu. Les municipalités québécoises se sont trouvées éparpillées parmi

divers agrégats : Baie-Comeau, Rouyn-Noranda et Val-d'Or ont abouti dans un groupe de municipalités dépendantes des ressources naturelles (Elliott Lake, Port Alberni, etc.), tandis que Rimouski s'est retrouvée dans un regroupement de centres régionaux tels Charlottetown, Moncton, Lethbridge et Thunder Bay.

Mais un des nouveaux groupes formés est constitué de 12 villes québécoises : Cowansville, Drummondville, Granby, Joliette, Magog, Saint-Georges, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme, Sherbrooke, Trois-Rivières et Victoriaville.

« Si ce n'est pas la langue, qu'est-ce qui caractérise ces villes par rapport aux autres grappes ? a demandé *La Presse* à l'auteur.

— J'ai bien peur qu'il ne s'agisse pas de choses très positives », a répondu le professeur de géographie. C'est-à-dire que dans ces 12 villes, le revenu moyen par ménage est beaucoup plus bas que la moyenne, la population moins scolarisée, etc. « Mais c'est aussi le cas des villes du groupe 3 », souligne M. Bourne. Le groupe 3 ? Voyons voir... Ce groupe est composé essentiellement de municipalités des Maritimes et... du Québec.

(1) Bourne, L.S. & Flowers, M.R. « *The Canadian Urban System Revisited: a Statistical Analysis* », Research Paper 192, Center for Urban and Community Studies, University of Toronto, October 1996.



Sept raisons pour acheter un diamant chez Birks

- Confiance : Notre réputation d'honnêteté et d'intégrité
- Valeur : Taille parfaite des diamants et prix compétitifs
- Qualité : Une bijouterie fine conçue dans le studio de joaillerie Birks
- Expertise : Plus de 115 ans d'expérience et de savoir-faire
- Garantie : Un engagement clair envers nos consommateurs
- Club Prestige Sans Intérêt : Avec tout achat de 1 000 \$ ou plus
- Ecrin en Argent : Une tradition unique de Birks



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

LOTO DES «VAINQUEURS»
au profit de la Fondation des maladies du cœur du Québec

GAGNEZ UNE NISSAN PATHFINDER OU UN VOYAGE DANS LE SUD OU L'UN DES 27 000 PRIX INSTANTANÉS.

SEULEMENT 2 \$
Billets en vente dans les succursales Jean Coutu et les restaurants Subway du Québec et à la Fondation des maladies du cœur. Tél. : (514) 871-1551, 1 800 567-8563

CELEBRATE TVR RADIO CIAR USA!
CLEAN COUNTRY BRITA SUBWAY
VACANCES air Transat La Presse NISSAN

UN CONSEIL : Optez pour une vie sans fumée.

EXCLUSIF POUR NOS FROIDURES
Luxeux manteaux en peau d'agneau léger espagnol merinos

Le plus grand choix de styles et de couleurs, le luxe à prix superéconomique

Pour femmes et hommes, collection sur mesure, tailles : régulière et petite

Confortablement chaud par temps froid, sous la neige ou la pluie.

Aussi en vente : manteaux de cuir.

Robert Arnold
OUVERT le sam., de 9 h 30 à 15 h
Lun. au vend., de 12 h à 18 h
9250, av. du Parc (angle Chabanois)
Local 450 Tél. : 387-5495

loto-québec résultats

Océan d'or
Tirage du 97-01-22

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
557456	005841
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
681278	476129
10 000 \$	100 000 \$

NUMÉRO BONI Ces 5 numéros gagnants sont décomposables

186678
25 000 \$

25 lots bonis de 1 000 \$ chacun (numéros non décomposables)

025667	339487	815279
026174	396876	839741
045518	465139	849274
165828	500107	872444
201590	584487	882529
214440	629816	907053
258362	686727	976651
277266	687647	981468
326658		

Prochains lots bonis : le mercredi 29 janvier

Banco
Tirage du 97-01-22

1 2 7 8 9	3 4
	946 7835

Extra
Tirage du 97-01-22

25 31 21 22 23	NUMÉRO 453050
56 57 59 62 70	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

100% NEON

TAUX DE FINANCEMENT DU FABRICANT DE

3,9%*

Jusqu'à 48 mois

PLUS

1 235 \$ OBTENEZ JUSQU'À 1 235 \$ de rabais sur des Neon équipées de certains ensembles d'options.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 \$ AUX DIPLOMÉS**
Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER QUELQU'UN DE FIABLE

* Offre d'une durée limitée. Sous réserve de l'approbation du Crédit Chrysler Canada Ltée. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Détails chez les concessionnaires participants. ** L'offre aux diplômé(e)s s'adresse aux personnes qui ont obtenu ou qui obtiendront un diplôme collégial ou universitaire d'une institution canadienne accréditée entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1997 et qui prendront livraison du véhicule avant le 31 décembre 1997.